

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE
REGION DU MAYO KEBBI EST
DEPARTEMENT DE LA KABBIA
SOUS-PREFECTURE DE BEREM

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

PLAN DE DEVELOPEMNT LOCAL DU CANTON BEREM
Période : 2014 - 2018

Révisé par la population du canton avec l'appui technique et financier du PAGL/MKE, un projet financé par le PADL-GRN, un programme de la coopération Tchad-Union Européenne et l'accompagnement de l'Association des Femmes Woulla de Gounou-Gaya.

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population du canton BEREM et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG UP.

Mois et année de finalisation du PDL septembre 2014

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| LISTE DES ABREVIATIONS | 4 |
| INTRODUCTION | 5 |
| Contexte et justification de la révision du PDL du canton Bérem | 5 |
| Méthodologie de la révision du PDL du canton Bérem | 5 |
| SCHEMA DU TERRITOIRE | 9 |
| I - GENERALITES SUR LE CANTON BEREM | 10 |
| 1.1 Localisation géographique | 10 |
| 1.2 Le relief et les sols. | 10 |
| 1.3 Les ressources naturelles | 10 |
| 1.3.1 L'eau | 11 |
| 1.3.2 La végétation. | 11 |
| 1.3.3 La faune | 11 |
| 1.3.4 Les aires protégées ou zones sous gestion. | 11 |
| 1.4 Le milieu humain | 12 |
| 1.4.1 Historique du canton | 12 |
| 1.4.2 Organisation sociale, politique et culturelle | 12 |
| 1.4.3 Organisations paysannes | 13 |
| 1.5 Les activités économiques | 13 |
| 1.5.1 L'agriculture | 13 |
| 1.5.2 L'élevage | 14 |
| 1.5.3 La pêche | 14 |
| 1.5.4 Le commerce | 14 |
| 1.5.5 L'artisanat | 15 |
| 1.6 Les infrastructures existantes | 15 |
| 1.6.1 Les infrastructures sanitaires et hydrauliques | 15 |
| 1.6.2 Les infrastructures scolaires et d'alphabétisation | 15 |
| 1.6.3 Les infrastructures économiques | 15 |
| 1.6.4 Les infrastructures culturelles et sportives | 15 |
| FICHE DE SYNTHESE DE RECUEIL DES DONNEES | 16 |
| II - ANALYSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC REVISE ET LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE | 20 |
| 2.1 Domaine Environnement, Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et Tourisme | 20 |
| 2.2 Domaine Agriculture, Elevage et Pêche | 23 |
| 2.3 Domaine Education, Alphabétisation fonctionnelle, Jeunesse, Culture et Sports | 26 |
| 2.4 Domaine Santé, Eau potable et Assainissement | 29 |
| 2.6 Domaine Gouvernance, sécurité et paix | 35 |
| 2.7 Domaine Affaires sociales et Genre | 37 |
| 2.8 Sommaire des axes prioritaires de développement des différents domaines | 38 |
| III - LA REPROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT | 40 |
| 3.1 La reprogrammation physique et financière des projets de développement sur la durée du PDL révisé par domaine | 40 |
| SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU CANTON | 55 |

| | |
|---|-----------|
| IV - REPROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE POUR LA PREMIERE ANNEE | 56 |
| V - MECANISME DE MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D’ACTIONS | 68 |
| 5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions | 68 |
| 5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme | 68 |
| PLAN DE TRAVAIL ANNUEL DU CCD | 70 |
| CONCLUSION | 73 |
| ANNEXES | 74 |
| Annexe 1 : Lettre de demande d’appui du canton | 74 |
| Annexe 2: Calendrier du processus de concertation | 75 |
| Annexe 3: Personnes ressources contactées | 76 |
| Annexe 4 : Liste des membres du Comité de Développement Cantonal, des Animateurs Locaux Cantonal et du Comité de Rédaction du PDL | 76 |
| Annexe 5: Liste des membres des Commissions Thématiques | 77 |
| Annexe 6: Les rapports des commissions thématiques | 79 |
| Annexe 7: Bilan de mise en œuvre du 1 ^{er} PDL | 93 |
| Annexe 8 : Procès – Verbal de délibération du CDA | 96 |
| Annexe 9 : Quitus CDA de la Kabbia | 100 |
| Annexe 10: Liste des participants à l’atelier cantonal de lancement du processus de révision du diagnostic cantonal | 100 |

LISTE DES ABREVIATIONS

| | |
|----------|---|
| APE | : Association des Parents d'Elèves ; |
| AV | : Associations Villageoises ; |
| AVRD | : Association des Volontaires pour la Recherche et de Développement ; |
| BELACD | : Bureau d'Etude et de Liaison d'Action Caritative de Développement ; |
| CDA | : Comité Départemental d'Action ; |
| CDC | : Comité de Développement Cantonal ; |
| CCD | : Comité Cantonal de Développement ; |
| CEC | : Club d'Epargne et de Crédit ; |
| CESG | : Collège d'Enseignement Secondaire Général ; |
| COSA | : Comité de Santé ; |
| CR | : Comité de Rédaction ; |
| GDS | : Groupement de Défense Sanitaire ; |
| ILOD | : Instance Locale d'Orientation et de Décision |
| MKE | : Mayo-Kebbi Est |
| ONG | : Organisation Non Gouvernemental ; |
| OP | : Organisation Paysanne ; |
| PAGL/MKE | : Projet d'Appui à La Gouvernance Locale du Mayo-Kebbi Est |
| PDL | : Plan de Développement Local ; |
| PRODALKA | : Programme de Développement Rural Décentralisé du Mayo Dallah, du Lac Léré, du Mont d'Illi et de la Kabbia ; |
| GRN | : Gestion des Ressources Naturelles ; |
| GRN/AED | : Gestion des Ressources Naturelles/Agriculture et élevage durables ; |

INTRODUCTION

Le canton Berém est l'un des cantons les plus riches du Département de la Kabbia de part les innombrables et importantes ressources naturelles dont il dispose. Malgré ces potentialités, les populations du canton vivent un niveau de développement socio-économique trop faible se caractérisant par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles.

En effet, ce Plan de Développement Local révisé est le fruit de consultations villageoises et inter-villageoises où toutes les couches sociales et socioprofessionnelles ainsi que les organisations de base (groupements, associations villageoises, organisations féminines) du canton ont assis les fondements d'un développement durable, intégré et harmonieux pour les générations présentes et à venir. Le premier PDL élaboré avec l'appui du PRODALKA et l'accompagnement de l'AVRD étant arrivé à échéance, le canton a saisi l'opportunité offerte par le PAGLMKE en s'engageant dans la révision de ce plan.

Cette initiative concertée a pour finalité la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, le crédit dans un environnement sain.

Aussi, ce plan de développement local révisé constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement du canton.

Les populations du canton Berém osent croire qu'il contribuera aussi, à travers les axes et objectifs de développement, à la réalisation de leur développement socio-économique et culturel par la valorisation des potentialités du canton.

Contexte et justification de la révision du PDL du canton Bérem

Dans un passé récent, les actions de développement ont été parachutées par les partenaires et agents de développement sans la moindre concertation ou implication des bénéficiaires. En procédant ainsi, les besoins réels de développement de la population à la base n'ont pas été pris en compte. Cette approche qui consiste à réfléchir à la place de la population a montré ses limites. Tirant les leçons de cette approche, la population du canton Bérem s'est engagée depuis 2008 dans la planification locale en vue de dégager une vision commune de développement par la création d'une synergie d'actions locales. A l'échéance de son premier PDL élaboré en 2008, le canton s'est pour la seconde fois investi dans la gestion des affaires locales en s'engageant dans la révision de son PDL en 2014. Cette initiative du canton est facilitée par la politique de décentralisation prônée par le Gouvernement dont l'élément capital est l'implication et la responsabilisation de la population à la base.

Méthodologie de la révision du PDL du canton Bérem

Contrairement à son élaboration faite selon l'approche du PRODALKA, la révision du PDL du canton Bérem a obéi à la démarche décrite dans le support de révision d'un PDL conçu par

le PAGLMKE et qui s'inspire du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales étapes sont résumées ci – après :

1^{ère} étape : Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales

Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivés à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du PAGLMKE ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée le 29 janvier 2014 respectivement à la Préfecture et au chef – lieu du canton à Koumou. C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1^{er} PDL du canton. Elle a vu la participation respective du Préfet de la Kabbia, du SG dudit Département et de 06 personnes dont 02 femmes à Koumou.

2^{ème} étape : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton

Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages du canton pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus de révision du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages lors des ateliers cantonaux de révision du PDL. Cette campagne a été réalisée du 12 février au 10 avril 2014 dans tous les villages du canton.

3^{ème} étape : Assemblée Générale Cantonale pour l'adoption des textes de base et d'élection des différents membres de l'ADC du canton Bérem

Après la campagne d'information et de sensibilisation fut organisée l'assemblée générale cantonale au cours de laquelle les projets des statuts et du règlement intérieur de l'ADC ont été présentés et adoptés par les participants. Il a été également procédé à l'élection des différents membres des organes prévus par l'ADC conformément aux critères préalablement définis et mis à la disposition du canton. Cette assemblée générale est organisée le 14 mars 2014 à Koumou et a vu la participation de 193 Personnes dont 25 femmes.

4^{ème} étape : Atelier cantonal de lancement du processus de révision du PDL

Cet atelier ayant pour objectif de s'assurer de la restructuration effective des différentes structures et de leur opérationnalité. Il vise également à rappeler le bien – fondé de la révision de la planification locale et marque le lancement officiel du processus. Le planning d'activités et le budget prévisionnel pour la révision furent présentés aux participants pour être adoptés. Les différents membres de l'ADC sont également présentés aux participants. Cet atelier est réalisé les 07 et 08 avril 2014 à Koumou ; 200 Personnes dont 35 femmes y ont pris part.

5^{ème} étape : Formation des animateurs en planification locale 1^{ère} session.

Organisée du 09 au 11 avril 2014 à Koumou, cette première session de formation avait pour objectif le renforcer les capacités opérationnelles des animateurs locaux des cantons, des

animateurs des prestataires de service et de certains membres des CCD en matière de révision du PDL

6ème étape : Etude du milieu.

L'étude du milieu a été réalisée par les ALC appuyés par ceux du prestataire du 14 au 27 avril 2014 dans les différents villages du canton.

7ème étape : préparation de la révision du diagnostic participatif cantonal et du bilan de la mise en œuvre du 1^{er} PDL

Au même moment où se faisait l'étude du milieu, se déroulaient également les préparatifs du diagnostic participatif cantonal. Cette activité a été réalisée par les ALC avec l'appui des animateurs du prestataire du 14 au 27 avril 2014 dans tout le canton.

8ème étape : Atelier cantonal de révision du diagnostic participatif

C'est le deuxième atelier au cours duquel la population et ses organisations ont procédé à l'analyse des problèmes majeurs du territoire et à la redéfinition des grands axes prioritaires pour le développement. Les participants ont également fait le bilan de la mise en œuvre de leur 1^{er} PDL ainsi que du fonctionnement de l'ancienne structure qui a piloté le processus. Cet atelier est réalisé du 28 au 30 avril 2014 à Koumou ; 132 personnes dont 21 femmes y ont pris part.

10ème étape : Formation des animateurs en planification locale 2ème session.

Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant de finir le processus de révision du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée du 12 au 14 mai 2014 à Koumou 13 participants dont 01 femme ont pris part à cette formation.

11ème étape : Travaux en Commissions thématiques.

C'est l'étape où les 7 commissions thématiques mises en place lors de l'atelier cantonal de révision du diagnostic ont réalisé des visites de terrain afin d'approfondir l'analyse des problèmes et des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes et en s'assurant de leur faisabilité technique et financière.

Cette étape s'est déroulée du 05 au 16 mai 2014 à travers les différents villages du canton.

12ème étape : Atelier cantonal de reprogrammation des projets sur la durée du PDL révisé

Etape décisive marquée par la restitution des résultats des travaux des commissions thématiques. La liste des différents projets réalistes auxquels s'ajoutent certains anciens projets maintenus par les participants lors du bilan de la mise en œuvre du 1^{er} PDL est arrêtée par domaine au cours de cet atelier. Ce sont tous les projets à inscrire dans le PDL révisé pendant la durée de sa mise en œuvre. L'atelier s'est tenu du 19 au 21 mai 2014 à Koumou. 119 personnes dont 18 femmes y ont pris part.

13ème étape : Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé.

En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés à ce dernier grand atelier qui marque la fin du processus interne de révision du PDL. Le contenu du PDL est adopté et sanctionné par un procès – verbal. L'atelier s'est déroulé du 29 au 31 mai 2014 à Koumou avec une participation de 112 personnes dont 27 femmes.

14ème étape : Rédaction de l'ébauche du PDL révisé.

Cette étape a été réalisée par les membres du CR/PDL appuyés par le prestataire de service du 24 au 25 mai 2014 à Koumou.

15ème étape : Finalisation du PDL révisé et du PTA

C'est l'étape d'intégration des amendements faits sur le document lors du dernier atelier cantonal. La forme et le fond du PDL sont améliorés ainsi que les activités de l'année pour la mise en œuvre du PDL révisé sont planifiées par le CCD. Cette étape s'est déroulée du 15 au 16 juin 2014 à Koumou.

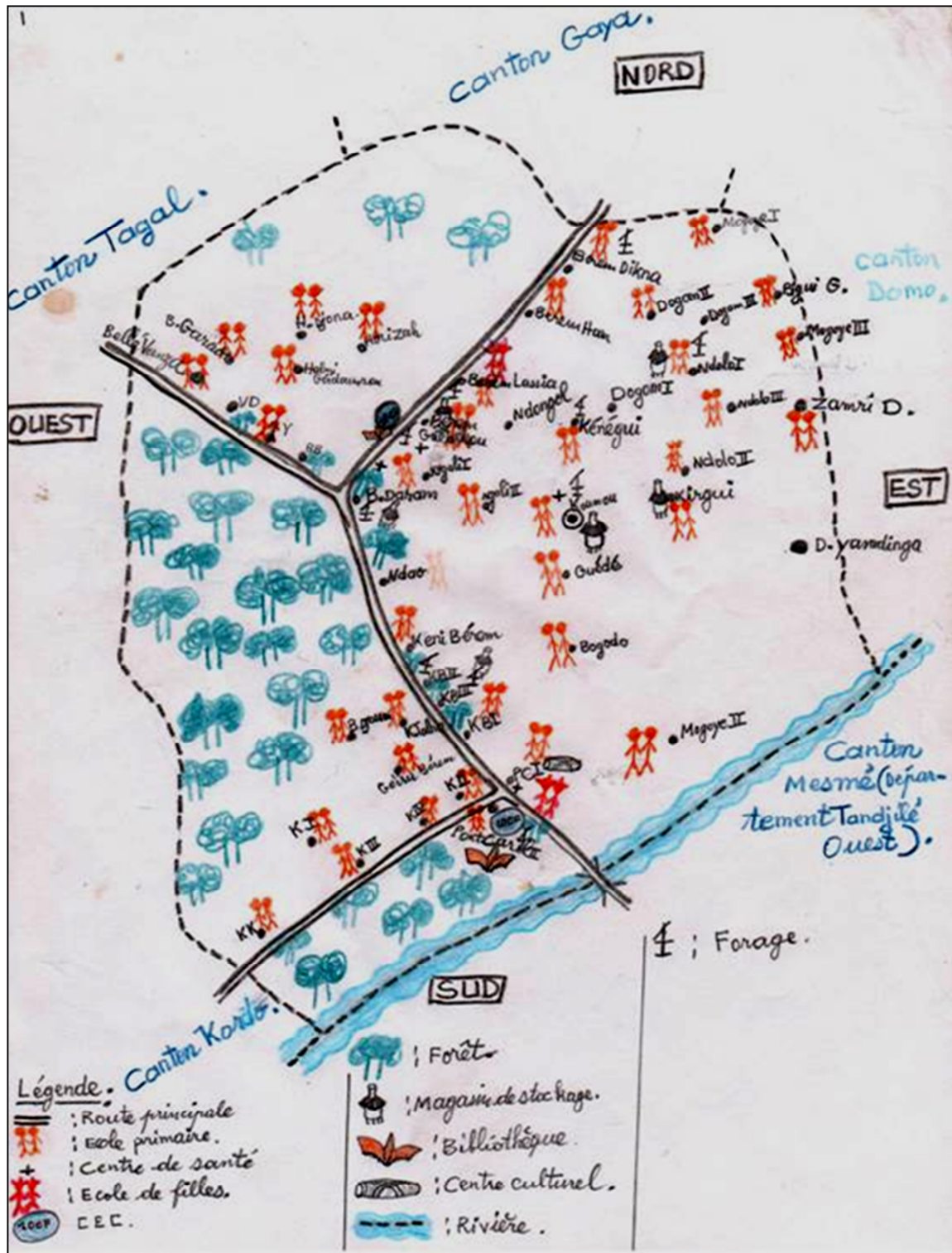
16^{ème} étape : Validation du PDL révisé par le CDA

C'est l'étape ultime marquée par l'évaluation du PDL par une équipe de techniciens qui vérifient sa cohérence avec les planifications existantes, sa viabilité et sa fiabilité. Elle est réalisée les 22 et 23 septembre 2014 à Gounou - Gaya par le CDA de la Kabbia.

17^{ème} étape : La diffusion du PDL révisé et de son résumé

Cette étape est consacrée à la diffusion du PDL révisé et de son résumé au niveau du canton et auprès des partenaires pour la recherche de financement.

SCHEMA DU TERRITOIRE



I - GENERALITES SUR LE CANTON BEREM

Les généralités du canton Bérem portent sur ses caractéristiques physiques et son aspect humain.

1.1 Localisation géographique

Le canton Bérem est situé au sud - ouest du Tchad. Il est rattaché à la Sous – Préfecture de Bérem et du Pont Carol qui relèvent administrativement du Département de la Kabbia situé dans la Région du Mayo-Kebbi Est.

Le territoire cantonal couvre une superficie de 605 Km². Le canton est limité au sud par le canton Kordo, à l'est par le canton Mesmé et le canton Domo, à l'ouest par le canton Tagal et au nord par le canton Gaya. Il est composé de 49 villages.

Comme les autres cantons de la Kabbia, Berém est sous le climat soudano-Sahélien avec deux saisons :

- Une saison sèche allant d'octobre à avril ;
- Une saison de pluie allant de mai à septembre.

Cependant, depuis quelques années, une mauvaise répartition des pluies dans le canton a entraîné une baisse de production. La pluviométrie varie entre 900 et 1100 mm.

1.2 Le relief et les sols.

La topographie du canton présente un relief plat traversé par de nombreux ravins qui rendent difficile la circulation en saison des pluies. Il existe deux types de sols : le sol ferrugineux tropicaux lessivés au centre et le sol ferralitique au sud et à l'ouest ; le sol sablo-limoneux au nord et à l'est et le sol argilo hydro morphe dans les bas-fonds. Ces sols sont favorables aux cultures de coton, sorgho, maïs, arachides, sésame, haricot, manioc et pois de terre. On note la présence de nombreux bas-fonds favorables à la culture du riz, au maraîchage et à la plantation des arbres fruitiers. En somme, le sol du canton est un sol fragile, sensible à l'érosion.

1.3 Les ressources naturelles

Le canton dispose d'importantes ressources naturelles dont l'exploitation rationnelle pourrait contribuer à une nette amélioration des conditions de vie de la population. On note l'existence de :

- La forêt classée de Yamba Berté d'une superficie de 40 000 ha et plusieurs réserves arbo-arbustives. Une végétation composée de poches de forêts, de savanes arbustives et de bas-fonds verdoyants. La faune, jadis florissante et diversifiée, va connaître les affres de la chasse non réglementée et de la pression démographique mettant en péril certaines espèces. Toutefois, il est observé le retour / reconstitution de certaines espèces dans la partie touchant la forêt classée.

- Un cours d'eau permanent et plusieurs mares temporaires et semi-permanentes ;
- Des superficies des terres cultivables sont estimées à 549 Km² selon les informations recueillies auprès de la population ;
- Il existe également dans le canton des carrières (sables, latérites et graviers) ainsi que des bas-fonds fertiles.

1.3.1 L'eau

Les ressources en eau du canton sont tributaires des pluies devenues irrégulières et mal réparties en cette dernière décennie. Le réseau hydrographique est constitué de :

- Un affluent de la Kabbia qui constitue la frontière naturelle avec le département de la Tandjilé Ouest ;
- Plusieurs mares temporaires et permanentes sont rencontrées dans presque tous les villages du canton ;
- La nappe phréatique varie entre 15 et 45m.

1.3.2 La végétation.

Le canton est une zone de savane arborée et dispose d'une dizaine de poches de forêts claires. La forêt classée de Yamba Berté d'une superficie de 40 000 ha et plusieurs réserves arbo-arbustives.

Les espèces dominantes sont le *Vilcellaria paradoxa*, *parkia biglobosa*, *daniela oleveri*, *prosopis africana*, etc.

Ces zones de savanes et forêts jouent un rôle prépondérant pour les activités agropastorales, mais subissent une pression anthropique très forte.

1.3.3 La faune

Le canton était une zone où l'on rencontrait une faune assez florissante et diversifiée attirant bon nombre de braconniers pratiquant la chasse non-réglémentée. Aujourd'hui, cette population faunique connaît une forte diminution due à la pression humaine. Néanmoins, quelques poches de forêts et notamment la partie sud du canton qui coïncide avec la forêt classée de Yamba Berté reste encore des réserves partielles.

Les espèces présentes sont : le buffle, le rhinocéros, l'hyène, la gazelle, l'écureuil, le serpent, le chat sauvage, le cob de Buffon, le phacochère, le singe, le porc-épic, l'hippopotame, la tortue, le varan, le canard armé, la pintade, le francolin etc.

1.3.4 Les aires protégées ou zones sous gestion.

Le degré de dégradation des ressources oblige à une gestion rationnelle et durable, gage/ défi pour la survie de la population. Mais à l'état actuel, il n'y a presque pas de zone ou aire sous convention ou charte dans le canton, outre la forêt classée de Yamba Berté.

Le diagnostic cantonal a permis à la population de prendre conscience en s'engageant dans la mise en place des conventions ou chartes pour les différentes ressources disponibles du canton.

1.4 Le milieu humain

1.4.1 Historique du canton

Le canton Berém a été avant les années 1960 sous le commandement du seul Chef suprême Ouaidou et est érigé en canton en 1950 par l'Arrêté n° 175/AT/ du 15 Mai 1950.

De 1950 à nos jours, trois chefs se sont succédé selon l'archive du canton:

- **DASSIDI HELEONA** : de 1950 à 1960 par l'Arrêté t n° 175/AT/50 du 15 Mai 1950.
- **AMIGUE BATOUA** : de 1960 à 1977 par l'Arrêté t n° 1195/A/C/63 du 8 avril 1963.
- **DIGUIMOU AMIGUE** : de 1977 à nos jours par l'Arrêté t n° 190/P/CCN/INT/SEC/ADC du 09 février 1978.

Peuplé en majorité des Moussey et de quelques ethnies minoritaires (Zimé, Ngambaye, Arabes, Moundang, Marba, Toupouri, Lélé) qui pratiquent l'agriculture, l'élevage, le commerce, la pêche et l'artisanat. Le canton est fondé par les grands clans suivants : Gounou, Berém, Bellé, Berté, Mogoye, Halmi et d'autre comme N'dongol, Bogodo, Bigui, Kenegui, Zamri et Kassing.

Selon le recensement réalisé par les ALC en 2014, La population du canton est de 74 493 habitants avec une densité moyenne de 1.57 hbts/km² répartis dans les 49 villages.

1.4.2 Organisation sociale, politique et culturelle

Repartis dans les villages, les clans familiaux sont nés sur la base d'appartenance à un ancêtre commun constituant le mode de vie des villages. La cellule de base demeure la famille vivant dans une concession, le Foksina, et dirigée par le père, chef de famille. La plupart des habitations sont de type traditionnel. Les maisons sont construites en banco au toit en chaume.

A la tête du canton il y a un chef, sous son autorité se trouvent les chefs de village qui gèrent à leur tour les chefs de quartiers et ferricks. Ces chefs à différents niveaux sont entourés d'un collège de notables et de sages. Le chef de terre demeure une autorité qui préside les rites, les règles d'utilisation du sol ainsi que le rôle du chef religieux et garant de la sécurité des populations. Outre les sages et notables, le chef de canton est assisté des assesseurs ou corps de juge à la cour. La nomination des chefs se fait de manière participative et obéit souvent à la logique de dynastie.

Quelques pratiques sont à relever :

Les rites et fêtes

Sur le plan culturel, il y avait des rites initiatiques « Foulha » qui ont disparu avec le christianisme. En plus de ces rites, s'ajoutent les fêtes traditionnelles organisées souvent pendant les récoltes : le kodoma, le vountilna fête de lune qui s'organise à l'échelle cantonale ou villageoise. C'est un symbole d'abondance. Le fond culturel du Moussey est fait aussi des contes, proverbes, mythes, théâtres, danses (Léodenga et Dalanga), les courses de chevaux, etc.

Le Mariage

Les Moussey ne se marient pas au sein d'un même clan (Hénégué). Le mariage commence par la demande main de la jeune fille suivie par la fréquentation des parents pour l'étude de moralité. Cette période est marquée par certains rites qu'il faut honorer (présentation des coqs, tabac, cabris, et en même temps la dot). La virginité était recommandée par la coutume.

Les veillées mortuaires

Les veillées mortuaires sont organisées le plus souvent autour de la famille endeuillée. L'assistance à la belle famille endeuillée est obligatoire. A chaque cas de deuil, il est organisé des funérailles qui engagent plus des dépenses créant ainsi un déséquilibre économique dans la famille. Des bœufs, cabris sont abattus en nombre important selon le statut du défunt par les parents.

1.4.3 Organisations paysannes

Il existe plusieurs organisations paysannes au niveau cantonal que nous pouvons dénombrer :

- 14 union (8 mixtes, 3 des jeunes et 3 des femmes) ;
- 45 associations villageoises (AV) pour les producteurs de coton ;
- 520 groupements masculins ou mixtes ;
- 07 Comité de Gestion des centres de santé et des marchés ;
- 46 Associations des parents d'Elèves (APE) ;
- 02 comités de suivi des crédits au niveau du CEC, dont 02 CEC ;
- 01 Instance Locale d'Orientation et de Décision (ILOD).

Ces organisations paysannes manquent d'appuis leur permettant de mener efficacement leurs activités. Aussi le niveau d'organisation des groupements féminins est trop faible.

1.5 Les activités économiques

Les activités économiques reposent essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Le commerce, l'artisanat et la pêche constituent des activités secondaires.

1.5.1 L'agriculture

A l'instar des autres cantons de la région, l'agriculture occupe 95 % de la population active et constitue la principale activité d'où provienne l'essentiel de revenus. Excellents agriculteurs, les paysans du canton Berém pratiquent la culture de rente qui est celle du coton introduite depuis 1928. Les principales cultures vivrières sont le sorgho, le maïs, l'arachide, le sésame, le niébé, le pois de terre, le petit mil. Le canton possède aussi d'excellentes terres pour la culture du manioc, des zones rizicoles ainsi que des bas-fonds propices aux cultures maraîchères et vergers.

Pratiquée de manière traditionnelle, l'agriculture dans le canton rencontre d'énormes problèmes liés à l'irrégularité des pluies pendant les dernières décennies, au manque de matériels et de techniques agricoles, à la pauvreté accélérée des terres, autant de facteurs de baisse de production. A cela s'ajoute l'épineux problème de dévastation des champs par les

troupeaux d'éleveurs nomades, la pression démographique limitant la durée des jachères et créant l'exode vers les autres cantons où les zones forestières.

La filière coton, une culture de rente qui aidait la population dans la réalisation des projets communautaires traverse une crise terrible depuis quelques années ; malgré les efforts déployés par la Cotontchad pour maîtriser la crise, elle est loin d'être jugulée.

Les techniques culturales pratiquées actuellement doivent amener à prendre des mesures visant à garantir les ressources. Notamment le maintien de la fertilité du sol en vue de préserver les forêts menacées, la promotion des cultures de contre saison, l'intégration de l'agriculture à l'élevage et l'usage des matières organiques. La plantation d'arbre fruitiers tels que manguiers, goyaviers, citronniers est pratiquée dans certains villages du canton.

1.5.2 L'élevage

Tout comme l'agriculture, l'élevage reste l'une des principales activités économiques. Il joue un rôle important dans les transactions commerciales et les activités agricoles. Mis à part les agro-éleveurs autochtones, on relève la présence des éleveurs Peuhl retranchés dans les ferricks qui ont tendance à se sédentariser et les transhumants. Les espèces élevées sont les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, la volaille, les équins, les asins.

Mais d'énormes problèmes entravent la promotion de l'élevage. Ce sont entre autres :

- Le manque de pâturage en saison sèche et manque des zones de pâturage en saison de pluies;
- La mauvaise et/ou faible couverture sanitaire animale ;
- Le faible encadrement des éleveurs ;
- L'absence de système de commercialisation ;
- L'absence de technique de production animale ;
- Les épidémies et maladies épizootiques qui réduisent les performances du cheptel ;
- Le manque d'ouvrage hydraulique pastorale ;
- L'absence de couloir de transhumance et la fréquence de conflits éleveurs – agriculteurs.

1.5.3 La pêche

Elle est traditionnelle et se fait à la nasse ou aux filets pour la consommation familiale. Cette pêche se pratique dans les cours d'eau et mares et ne revêt pas de caractère commercial parce que moins productive.

1.5.4 Le commerce

Jusqu'à une époque récente, les échanges se faisaient sous la forme du troc. De nos jours, le commerce est très répandu dans le canton avec l'arrivée des commerçants ambulants et accentué sur la vente des produits locaux tels que les céréales, les petits ruminants, la volaille et quelques produits locaux. Trois grands marchés hebdomadaires très fréquentés (Pont Carol, Bellé, Berém Guebelou) mais aux structures non durables (les hangars en secko) exposées à la détérioration par les pluies et aux incendies.

Les commerçants venant de N'djamena, Cameroun, Nigeria, Pala, Kelo, Gounou-Gaya, Galal et Mbainamar abondent sur ces marchés surtout celui de Pont Carol. Dans presque tous les villages se tiennent des petits marchés hebdomadaires informels animés par des petits commerçants.

En dehors des deux routes principales (Kélo-Pont Carol-Pala et Bellé-Gounou-Gaya, les autres pistes du canton constituent une limite grave aux potentialités et un frein au décollage économique du canton.

1.5.5 L'artisanat

L'activité artisanale n'est pas assez développée dans le canton. Elle se résume à la fabrication d'outils d'utilité familiale. On peut relever le tissage, le tressage, la sculpture, la forge et la poterie relevant du domaine des femmes.

1.6 Les infrastructures existantes

La collecte des données réalisée par les animateurs locaux du canton et ceux du prestataire a permis de découvrir que le territoire cantonal est faiblement couvert en infrastructures socio-économiques.

Les infrastructures ci – après sont recensées au niveau du canton :

1.6.1 Les infrastructures sanitaires et hydrauliques

Sur le plan sanitaire et hydraulique, on dénombre 05 centres de santé (Bellé Daram, Berem Guebelsou, Kenegui), 26 puits et 25 forages dans le canton.

1.6.2 Les infrastructures scolaires et d'alphabétisation

S'agissant des infrastructures scolaires et d'alphabétisation, le canton dispose de 29 infrastructures scolaires. Cependant, on ne note aucune infrastructure d'alphabétisation.

1.6.3 Les infrastructures économiques

Parlant des infrastructures économiques, le canton Bérem compte 03 marchés, 02 CEC, 09 magasins de stockage et 13 moulins.

1.6.4 Les infrastructures culturelles et sportives

En ce qui concerne les infrastructures culturelles et sportives, on dénombre dans le canton 03 bibliothèques, 01 salle de réunion et 18 aires de jeu.

FICHE DE SYNTHÈSE DE RECUEIL DES DONNÉES

| N | Village du canton | Nbre de ménages | Pop. 2009 | Pop. estimée 2014 | Superficie terroir | Occupation de l'espace agricole (km ²) | Surface coton (ha) | Infrastructures | | | | | Ressources naturelles |
|---|-------------------|-----------------|-----------|-------------------|--------------------|--|--------------------|-----------------|-----------|---------------|--------------------------|----------|---|
| | | | | | | | | Ecoles | Sanitaire | Puits forages | Economiques ¹ | Sociales | |
| 1 | Bellé Daram | 212 | 1 266 | 1 556 | 4 440 | 7 | 52 | 3 | 1 | 5 | | 1 | - Forêt classée de Yamba Berté - Bas-fonds - Gravier |
| 2 | Bellé Mbogoli | 100 | 570 | 700 | | 3 | 57 | - | - | 3 | | | |
| 3 | Bellé Vanza | 218 | 1 279 | 1 569 | 36 | 11 | 288 | 1 | | 2 | | 1 | |
| 4 | Bellé Yangsou | 169 | 864 | 1 059 | 4 000 | 5 | 135 | | | 1 | | | |
| 5 | Bérem Dikna | 206 | 1 029 | 1 235 | 7 200 | 8 | 8 | | | 2 | | 1 | Mare lougouma, forêt Iyondé |
| 6 | Berem Guebelsou | 820 | 3 563 | 4 918 | 12 400 | 13 | 37 | 6 | 1 | 19 | | 3 | Forêt, mares, bas-fonds, gravier et sable |
| 7 | Bérem Ham | 260 | 3 607 | 1 561 | 9 600 | 28 | 38 | 2 | | 2 | | 1 | Forêt, bas-fonds |
| 8 | Berem Lasia | 155 | 185 | 933 | 6 300 | 4 | 58 | 1 | | 3 | | 1 | Forêt, mares, bas-fonds, gravier et sable |
| 9 | Berte Djoumma | 219 | 1 570 | 2 552 | 780 | 8 | 240 | | | 1 | | 1 | Forêt classée de Yamba Berté |

¹ Marché, CEC, magasin, aire d'abattage, etc.

| N | Village du canton | Nbre de ménages | Pop. 2009 | Pop. estimée 2014 | Superficie terroir | Occupation de l'espace agricole (km ²) | Surface coton (ha) | Infrastructures | | | | | Ressources naturelles | |
|----|-------------------|-----------------|-----------|-------------------|--------------------|--|--------------------|-----------------|-----------|---------------|--------------------------|----------|-----------------------|---|
| | | | | | | | | Ecoles | Sanitaire | Puits forages | Economiques ¹ | Sociales | | |
| 10 | Bigui Ngandalla | 86 | 896 | 1 058 | 618 | 2 | 40 | 1 | | | | | 1 | Forêt Berémba, rivière, sable |
| 11 | Bogodo | 72 | 696 | 705 | 420 | 60 | 68 | | | 1 | | | 1 | Forêt, faune, mares, bas-fonds, latérite et sable |
| 12 | Daouli | 13 | 109 | 134 | 2 500 | 7 | 20 | | | | | | 1 | Forêt classée de Yamba Berté |
| 13 | Dogom 1 | 184 | 929 | 1 100 | 906 | 8 | | | | | | | 1 | Mare et forêt |
| 14 | Dogom 2 | 186 | 938 | 1 113 | 840 | 27 | 50 | | | | | | 1 | Mae Zokdedegue |
| 15 | Dogom 3 | 106 | 534 | 634 | 180 | 2 | 7 | | | 1 | | | 1 | |
| 16 | Goïra Bérem | 69 | 900 | 937 | 437 | 81 | 83 | | | | | | | Forêt classée de Yamba Berté |
| 17 | Kakou Kelinga | 97 | 900 | 828 | 459 | 8 | 110 | | | 1 | | | | |
| 18 | Halmi Djona | 113 | 85 | 678 | 1 000 | 1 | 70 | | | 2 | | | 1 | Forêt, faune, mares, bas-fonds, latérite et sable |
| 19 | Halmi Garaou | 194 | 1 050 | 1 163 | 3 575 | 15 | 122 | | | 13 | | | 1 | |
| 20 | Halmi Goïdourou | 92 | 450 | 552 | 3 575 | 9 | 70 | | | 1 | | | | |
| 21 | Hori Zah | 123 | 85 | 737 | 5 250 | 4 | 125 | | | 7 | | | | |
| 22 | Kakou 1 | 48 | 325 | 378 | 682 | 2 | 45 | | | 1 | | | | Forêt classé de Yamba Berté |
| 23 | Kakou 2 | 106 | 800 | 1 121 | 1 603 | 2 | 18 | | | | | | 1 | |
| 24 | Kakou 3 | 84 | 567 | 807 | 504 | 3 | 80 | | | | | | | |
| 25 | Kakou 4 | 76 | 760 | 816 | 682 | 6 | 50 | | | 1 | | | | |
| 26 | Kassing | 237 | 1 176 | 1 446 | 750 | 2 | 75 | | | 2 | | | | |

| N | Village du canton | Nbre de ménages | Pop. 2009 | Pop. estimée 2014 | Superficie terroir | Occupation de l'espace agricole (km ²) | Surface coton (ha) | Infrastructures | | | | | Ressources naturelles |
|----|-------------------|-----------------|-----------|-------------------|--------------------|--|--------------------|-----------------|-----------|---------------|--------------------------|----------|--|
| | | | | | | | | Ecoles | Sanitaire | Puits forages | Economiques ¹ | Sociales | |
| | Baouna | | | | | | | | | | | 1 | |
| 27 | Guédé | 146 | 780 | 950 | 618 | 6 | 75 | | | | | 1 | Mare, gravier, forêt et sable |
| 28 | Kenegui | 164 | 825 | 980 | 282 | 7 | - | 1 | 3 | 7 | | 1 | Forêt Yondé |
| 29 | Keni Berem 1 | 87 | 730 | 785 | 375 | 23 | 130 | | | 1 | | | Forêt classée de Yamba Berté |
| 30 | Keni Berem 2 | 206 | 1 019 | 1 154 | | 5 | 21 | | | 2 | | | |
| 31 | Keni Berem 3 | 195 | 2 237 | 2 015 | 6 240 | 5 | 77 | | | 2 | | | |
| 32 | Kirgui | 67 | 437 | 900 | 61 | 5 | 145 | | | | | 1 | |
| 33 | Koumou | 900 | 1 800 | 3 019 | 2 369 | 20 | 300 | 4 | 1 | 4 | | 2 | Forêt et mares |
| 34 | Koumou Talha | 40 | 362 | 417 | 2 025 | 4 | - | | | | | 1 | Forêt Classée de Yamba Berté |
| 35 | Mogoye 1 | 316 | 1 695 | 1 894 | 7 776 | 14 | 160 | | | 1 | | 1 | Mare Komi et forêt Yondé |
| 36 | Mogoye 2 | 172 | 1 115 | 1 147 | 589 | 13 | 375 | 1 | | 10 | | 1 | Mare, rivière et sables |
| 37 | Mogoye 3 | 83 | 673 | 753 | 348 | 15 | 32 | 1 | | | | 1 | Forêts, mares |
| 38 | Ndolo 1 | 300 | 3 225 | 2 048 | 3 382 | 10 | 210 | | | 3 | | 1 | Mare, rivière et sables |
| 39 | Ndolo 2 | 215 | 917 | 2 016 | 995 | 12 | 165 | | | | | 1 | |
| 40 | Ndolo 3 | 124 | 905 | 1 580 | 1 718 | 5 | 64 | | | | | 1 | |
| 41 | Ndongol | 105 | 96 | 633 | 405 | 19 | 40 | 1 | | 1 | | 1 | |
| 42 | Ngali 1 | 222 | 1 496 | 1 836 | 5 500 | 11 | 200 | | | | | 1 | Forêt, mares, bas-fonds, latérite et sable |

| N | Village du canton | Nbre de ménages | Pop. 2009 | Pop. estimée 2014 | Superficie terroir | Occupation de l'espace agricole (km ²) | Surface coton (ha) | Infrastructures | | | | | Ressources naturelles |
|-------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|--------------------|--|--------------------|-----------------|-----------|---------------|--------------------------|-----------|---|
| | | | | | | | | Ecoles | Sanitaire | Puits forages | Economiques ¹ | Sociales | |
| 43 | Ngali 2 | 180 | 1 865 | 1 900 | 2 369 | 14 | 186 | | | | | 1 | Forêt, faune, mares, bas-fonds, latérite et sable |
| 44 | Pont-Carol 1 | 1 373 | 13 842 | 14 228 | 5 600 | 10 | 212 | 3 | 2 | | | 1 | Forêt classée de Yamba |
| 45 | Pont-Carol 2 | 283 | 9 733 | 2 466 | 4 550 | 8 | 75 | 3 | 2 | | | 1 | Berté et mares |
| 46 | Vanza Djinringa | 87 | | 908 | | 3 | 35 | | | 2 | | | |
| 47 | Vidjo | 121 | 606 | 721 | 2 800 | 2 | 10 | 1 | | | | 1 | Mares, bas-fonds, forêt, latérite faune et sables |
| 48 | Yamdinga | 72 | 617 | 757 | | 5 | 61 | | | | | 1 | Mare, rivière et sables |
| 49 | Zamri Dongo | 124 | 1 023 | 1 096 | 108 | 9 | 126 | | | 2 | | 1 | Mare |
| Total | | 9 827 | 71 131 | 74 493 | 116 846 | 549 | 4 645 | 29 | 10 | 103 | | 39 | |

Ces données ont été collectées par les ALC et les animateurs du prestataire du 14 au 27 avril 2014 et synthétisées par le superviseur.

Les principaux problèmes environnementaux rencontrés au niveau du canton sont entre autres :

- Déforestation ;
- Disparition des certaines espèces de faune et de flore ;
- Ensablement et tarissement des cours d'eau.

II - ANALYSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC REVISE ET LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

L'atelier cantonal de révision du diagnostic du canton tenu du 28 au 29 avril 2014 a permis d'actualiser le diagnostic et le compléter. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après.

2.1 Domaine Environnement, Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et Tourisme

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|----------------------|-------------------|--|---|---|---|
| Dégradation des sols | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Erosion hydrique et éolienne; - Pression démographique; - Feu de brousse; - Pratique culturelle inadaptée | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de production agricole; - Famine; - Exode rural; - Baisse de pouvoir d'achat. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des sols; - Producteurs; - Animaux; - Végétation; - Service d'encadrement agricole. | <ul style="list-style-type: none"> - Amender les sols; - Former les producteurs en technique de compostage. |
| Déforestation | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Coupe abusive des bois; - Feu de Brousse; - Surpâturage; - Pression démographique; - Utilisation des produits chimiques. | <ul style="list-style-type: none"> - Désertification; - Erosion; - Baisse de la fertilité du sol; - Disparition de la faune; - Disparition des flores. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques réserves des forêts; - Existence des pépiniéristes et pépinières; - Existence des groupements des planteurs d'arbres (GPA); - Existence des services des Eaux et Forêts. | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur la gestion rationnelle des forêts; - Faire le reboisement; - Elaboration des règles de gestion des forêts. |

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|---|--|--|--|--|--|
| Disparition de certaines espèces de faune et flores | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Braconnage; - Feu de brousse; - Pression des animaux (surpâturage); - Tarissement des marres; - Manque des règles de gestion des faunes et flores. | <ul style="list-style-type: none"> - Manque à gagner; - Méconnaissances de espèces de progéniture; - Appauvrissement des ressources naturelles. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence de la forêt classée de Yamba Berté; - Existence des forêts communautaires; - Existence de quelques espèces; - Existence des marres; - Existence des agents des eaux et forêts. | <ul style="list-style-type: none"> - Protéger les faunes et flores existantes; - Elaborer les règles de gestions des forêts |
| Ensablement et tarissement des cours d'eau | Bellé Vanza, H. Garao, Horiza, H. Djona, Kenegui, Guédé, Ngali 1, Ndolo 1 et 2, Mogoye 1, 2 et 3, Berem Dikna, Berém Ham, Vidjéo, Berém Lassia, Berém Guebelsou, Bogodo, Dogom 1,2 et 3, Koumou Talha, Berté Djouma, Zamri Dongo, Bellé Daram et Ndongol | <ul style="list-style-type: none"> - Erosion; - Cultures autour des berges; - Faible pluviométrie; Surpâturage. | <ul style="list-style-type: none"> - Disparition des ressources halieutiques; - Manque d'eau d'abreuvement pour les animaux; - Manque d'eau pour les cultures de contre saison. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des marres; - Existence des eaux de pluies; - Existence de pépinières et pépiniéristes. | <ul style="list-style-type: none"> - Fixer les berges; - Sensibiliser la population; - Réaliser le cordon pierreux autour des berges. |

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|----------------------|---------------------|---|---|--|--|
| Feux de brousse | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Ignorance de la population; - Manque de sensibilisation; - Manque d'organisation; - Manque et non respecte des règles de gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Destruction du couvert végétale; - Manque de pâturage; - Disparition des faunes et des flores | <ul style="list-style-type: none"> - Existence du couvert végétal; - Existence des agents des eaux et forêts; - Existence des règles de gestion; - Existence des organisations de protection de l'environnement. | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les ravages des feux de brousse ; - Former la population sur les techniques de lutte contre les feux de brousse. |

Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans le domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Déforestation ;
- Disparition des certaines espèces de faune et de flore ;
- Ensablement et tarissement des cours d'eau.

Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement qui sont :

- Assurer une protection et une gestion durable des ressources naturelles disponibles (par la sensibilisation de la population, le reboisement, la réalisation des cordons pierreux, l'élaboration des chartes et conventions locales pour la protection de la faune et de la flore etc.) ;
- Lutter contre les feux de brousse par la sensibilisation et la formation la population sur les techniques de lutte contre les feux de brousse.

2.2 Domaine Agriculture, Elevage et Pêche

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|-------------------------------|-------------------|--|---|--|--|
| Appauvrissement des sols | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Erosion hydrique et éolienne; - Pression démographique; - Feu de brousse; - Pratique culturelle inadaptée. | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de production agricole; - Famine; - Exode rural; - Baisse de pouvoir d'achat. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des terres cultivables; - Existence des fumiers organiques et végétal; - Existence des services techniques agricoles; - Existence des producteurs | <ul style="list-style-type: none"> - Amender les sols; - Former les producteurs; |
| Existence d'épidémies animale | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Manque des pharmacies vétérinaire et des parcs de vaccination | <ul style="list-style-type: none"> - Amaigrissement des animaux; - Diminution de taux de production animale; - Pénurie des produits animal. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des animaux, éleveurs, pâturage, des groupements de santé (GDS), des organisations des éleveurs et des marres | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser, former et recruter les organisations des éleveurs; - Disposer des produits vétérinaires et construire des parcs de vaccination. |
| Conflit agriculteur/éleveurs | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des pâturages et point d'eau; - Divagation des animaux dans les champs; - Non-respect des couloirs de transhumance; - Non-respect des règles de gestion des pâturages. | <ul style="list-style-type: none"> - Bagarre rangée accompagnée des morts d'hommes; - Mauvaise cohabitation; - Dévastation des cultures par les animaux. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des chefferies traditionnelles et administratives; - Existence des anciens couloirs de transhumance; - Existence des producteurs et éleveurs | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur le respect des couloirs et le respect mutuel, la cohabitation pacifique et l'interdépendance des agriculteurs et éleveurs. |

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|--|---------------------|--|--|---|---|
| Disparition de certaines espèces halieutiques | Echelle cantonale | - Tarissement des cours d'eau; - Pêche avec des instruments inadaptés; - Non-respect des règles de pêche | - Pénurie des poissons; - Méconnaissance des certaines par les progénitures | - Existence des marres, des poissons, des pêcheurs et des organisations de réglementation tel que ILOD | - Réglementer la pêche; Sensibiliser les pêcheurs |
| Faibles développement de culture contre saison et du riz | Echelle cantonale | - Faible appui des bailleurs; insuffisances des matériels agricoles; - Manque d'organisation. | - Insécurité alimentaire; - Pauvreté et famine. | - Existence des terres cultivables; Existence des bas-fonds, des marres et de rivières; Existence des planteurs et maraîchers | - Donner des appuis techniques et financiers aux maraîchers |
| Destruction des cultures par les chenilles et criquets | Echelle cantonale | - Manque des produits phytosanitaires; - Faible pouvoir d'achat. | - Baisse de production agricole; - Famine - Baisse des revenus. | - Cultures, - Planteurs, - techniciens agricoles, | - Traiter les cultures, détruire les ennemis des cultures; |

Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Appauvrissement des sols ;
- Epidémie animale ;
- Destruction des cultures par les chenilles ;
- Conflit agriculteur/éleveurs ;
- Absence de cultures de contre saison
- Disparition de certaines espèces halieutiques.

Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage des axes prioritaires de développement suivant :

- Accroître la productivité agricole (par la formation des agriculteurs en techniques de production, par la sensibilisation et en développant des techniques appropriées (fumure organique, rotation des champs, diversification des cultures...)) ;
- Améliorer les conditions d'élevage (par la construction des infrastructures vétérinaires, la formation et la sensibilisation des éleveurs, le tracé des couloirs de transhumance etc.)
- Accroître la production halieutique (par la sensibilisation et la formation des pêcheurs).

2.3 Domaine Education, Alphabétisation fonctionnelle, Jeunesse, Culture et Sports

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|--|--|---|---|--|--|
| Insuffisance des salles de classe en matériaux durable | Dans les villages où il y a des écoles | <ul style="list-style-type: none"> - Faible politique de l'Etat en matière de l'éducation; - Faible pouvoir d'achat de la population; - Manque d'initiative; - Faible organisation des APE; | <ul style="list-style-type: none"> - Pénibilité des parents d'élèves à reconstruire les hangars chaque année; - Retard des rentrées scolaires; - Suspension des cours par la saison des pluies; - Programme scolaire inachevé; - Baisse de niveau; - Faible taux de réussite. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des écoles avec assez d'élèves; - Existence des matériaux dans le canton (Sable, gravier, etc.); - Existence des APE dans toutes les écoles; - Disponibilité de la population pour la main d'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper les salles de classe en matériaux durables; - Former et recycler les APE |
| Insuffisance des enseignants qualifiés | Dans les villages où il y a des écoles | <ul style="list-style-type: none"> - Faible politique de l'Etat en matière d'éducation et alphabétisation - Faible appui par les bailleurs de fonds. | <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de prise en charge des maîtres communautaires par les APE; - Baisse de niveau; - Faible taux de réussite. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des écoles avec assez d'élèves et maîtres communautaires; Existence des enseignants formés non intégrés à la fonction publique; Existence des écoles normales et universités dans le pays. | <ul style="list-style-type: none"> - Former et recycler les maîtres communautaires; - Demander l'affectation des enseignants dans le canton; - Encourager les APE à mobiliser des ressources. |
| Manque des centres d'alphabétisations | Echelle cantonale | | <ul style="list-style-type: none"> - Ignorance de la population; Taux élevé d'analphabétisme; Alcoolisme | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des secteurs d'alphabétisation; Disponibilité des analphabètes à apprendre; Appui du BELACD dans les paroisses des Eglises catholiques | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des centres d'alphabétisation; Demander l'appui du BELACD à travers les paroisses; Sensibiliser la population pour l'alphabétisation. |

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|---|---------------------|--|---|--|--|
| Insuffisance des infrastructures culturelles et sportives | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir d'achat de la population; - Manque d'organisation et d'initiative; - Faible politique de l'Etat en matière de la jeunesse | <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'espace pour les loisirs; - Délinquance juvénile en hausse; - Exode rural et alcoolisme. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques bibliothèques et salles de réunion; - Existence des aires de sport; - Existence des matériaux locaux de construction (sables, gravier etc.); - Existence des ONG et main d'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> - Construire et aménager les infrastructures culturelles et sportives; - Organiser des activités socio-éducatives et des formations à l'endroit des jeunes. |
| Perte de certaines valeurs traditionnelles | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Moderniste et domination des religions étrangères; - Non-respect de certaines règles traditionnelles; - Alcoolisme. | <ul style="list-style-type: none"> - Déracinement et délinquance; - Conflit de génération; - Perte des identités culturelles. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des objets d'arts et lieu sacrets; - Pratique des manifestations traditionnelles | Encourager les activités traditionnelles et donner de l'importance à la culture. |
| Faible scolarisation des filles | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Mariage précoce et forcé; - Ignorance des parents (Poids de la tradition); - Faible pouvoir d'achat. | <ul style="list-style-type: none"> - Manque à gagner; - Taux élevé d'analphabétisme chez les filles; - Disparité entre garçon et fille; - Faible insertion socioprofessionnelle des filles. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des établissements scolaires dans les villages; - Existence des ONG qui encouragent la scolarisation des filles. | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des écoles des filles; - Sensibiliser et encourager les parents pour la scolarisation des filles. |

Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Insuffisances des infrastructures et équipements scolaires ;
- Insuffisance des enseignants qualifiés ;
- Faible taux d'alphabétisation ;
- Faible scolarisation des filles ;
- Insuffisances des infrastructures culturelles et sportives ;
- Perte de certaines valeurs traditionnelles.

Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage des axes prioritaires de développement suivant :

- Renforcer le système éducatif par la construction et équipement des infrastructures scolaires, la formation du personnel enseignant et la sensibilisation des parents d'élèves à envoyer leurs filles à l'école;
- Lutter contre l'analphabétisme par la sensibilisation de la population et la construction des infrastructures d'alphabétisation ;
- Promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes par la construction des infrastructures culturelles et sportives et par l'organisation des manifestations culturelles et sportives.

2.4 Domaine Santé, Eau potable et Assainissement

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|---|---|---|---|---|---|
| Eloignement des centres de santé | Kakou Kilenga, K 1, 3 et 4, Berté Djouma, Mogoye 1, Bigui G, Zamri D, Ndolo 3, Mogoye 3, Koumou talha, Goïra Berém, Halmi Garao, Bellé Vanza, Vidjo, Berém Dikna et Berém Ham | <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'initiative; - Faible politique de l'Etat en matière d'implantation des centres de santé; - Obstacle des normes techniques; - Faible pouvoir d'achat | <ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité élevé; - Accouchement avec risque; - Difficulté d'évacuation des malades dans les centres de santé (éloignement des centres). | <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de la population à créer les centres de santé - Existence des matériaux de construction; - Existence de quelques centres de santé dans le canton; - Existence des ristournes de coton. | <ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher les centres de santé de la population |
| Insuffisance du personnel soignant qualifié | Koumou, Berém Guebelsou, Pont-Carol, Bérem Daram et Kenégui | <ul style="list-style-type: none"> - Faible politique de l'Etat en matière de la santé; - Manque d'organisation et d'initiatives par le pouvoir d'achat. | <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité de soins; - Persistance des maladies; - Taux de mortalité élevé. | <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de la population à travers les COSA; - Existence des centres de santé et des auxiliaires de la santé | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des personnels soignants; - Renforcer les centres en personnels qualifiés. |
| Accès difficile à l'eau potable | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir d'achat de la population; - Manque d'organisation et d'initiative; - Accès difficile à la nappe phréatique; - Normes techniques. | <ul style="list-style-type: none"> - Développement des maladies hydrique; - Conflit autour des points d'eau; - Eloignement des point d'eau; - Profondeur des puits. | <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de la population à accéder à l'eau potable; - Nappe phréatique; - Existence des mains d'œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la population à cotiser pour les forages. |

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|--|---|--|--|---|--|
| Persistance des maladies diarrhéiques | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'hygiène; - Insuffisance d'eau potable; - Insuffisance des structures sanitaires. | <ul style="list-style-type: none"> - Amaigrissement des malades; - Taux élevé de mortalité; - Incidence sur l'économie familiale | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres de santé avec les COSA; - Disponibilité des fonds | <ul style="list-style-type: none"> - Construire des centres de santé; - Sensibiliser la population sur l'hygiène et assainissement; - Améliorer l'accès de la population à l'eau potable. |
| Insalubrité des marchés, quartiers et foyer et exposition des aliments | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Négligence des règles d'hygiène; - Ignorance de la population; - Taux élevé d'analphabétisme. | <ul style="list-style-type: none"> - Propagation des maladies diarrhéiques; - Taux élevé des mortalités; - Dépenses élevées lors des funérailles. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres de santé avec les COSA; | <ul style="list-style-type: none"> - Construire des centres de santé; - Sensibiliser la population sur l'hygiène et assainissement; - Former les membres du COSA pour la sensibilisation. |
| Insuffisance des accoucheuses | Koumou, Berém Guebelsou, Pont-Carol, Bérem Daram et Kenégui | <ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir d'achat de la population; - Manque d'organisation - Faible appui par les bailleurs de fonds. | <ul style="list-style-type: none"> - Accouchement avec risque; - Taux élevé de mortalité infantile, maternelle et néonatale; | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres de santé et quelques accoucheuses; - Existence des personnels de santé | <ul style="list-style-type: none"> - Former les accoucheuses; - Sensibiliser les femmes à participer au CPN et à accoucher au centre de santé. |
| Expansion du VIH/SIDA et IST | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Négligence de la population; - Ignorance de la population; - Insuffisance des produits et de sensibilisation | <ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité élevé; - Appauvrissement de la population | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres de santé et COSA; - Existence des personnels de santé | <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter l'expansion du VIH/SIDA par la sensibilisation de la population pour le changement de comportement; - Former des pairs éducateurs |

Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Eloignement des centres de santé ;
- Insuffisance du personnel soignant qualifié ;
- Accès difficile à l'eau potable ;
- Présence des maladies diarrhéiques ;
- Insalubrité des marchés et exposition des aliments ;
- Expansion du VIH/SIDA.

Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage des axes prioritaires de développement suivant :

- Améliorer le service sanitaire (par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires et la formation du personnel soignant) ;
- Assurer l'approvisionnement en eau potable par la réalisation des forages, la création et la formation des comités de gestion de ces forages en hygiène et assainissement ;
- Lutter contre le VIH/SIDA et les IST par la sensibilisation et la formation des pairs éducateurs.

2.5 Domaine Economie

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|--|---|--|---|--|---|
| Dégradation des pistes et routes | Mogoye 2-Bogodo; Berém Ham-Kenegui; Koumou-Pont-Carol; Domo-Yandinga; Bigui Gandalla-Pont-Carol; Mogoye 1-Pont-Carol; Berém Daram-Koumou-Ndolo 1; Berem Guebelsou-Halmi Djona-Halmi G-Bellé Vanza | <ul style="list-style-type: none"> - Faible politique de l'Etat en matière des routes et pistes rurales; - Faible pouvoir d'achat; - Manque d'organisation de la population; - Négligence des usagers. | <ul style="list-style-type: none"> - Accident de circulation; - Enclavement des certains villages en saison des pluies; - Difficultés de transports des biens et des personnes; - Blocage des activités économiques en saisons de pluies. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des matériaux de construction; - Existence des ristournes de coton. | <ul style="list-style-type: none"> - Aménager les pistes rurales; - Sensibiliser et organiser la population pour l'entretien des pistes. |
| Mauvaise conservation des produits agricoles | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des magasins de stockage; - Gaspillage des produits pour l'alcool. | <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des récoltes; - Destruction des récoltes par les charançons, les termites, rats et incendie; - insécurité alimentaire. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des matériaux de construction; - Existence des ristournes de coton. | <ul style="list-style-type: none"> - Construire des magasins de stockage; - Former les producteurs en conservation et gestion des récoltes. |
| Insuffisance des moulins à mil | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir d'achat de la population; - Manque d'organisation et d'initiative; - Manque d'appui des bailleurs de fonds. | <ul style="list-style-type: none"> - Pénibilité des travaux ménagers; - Conflit autour des moulins et aux foyers | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des organisations féminines; - Existence des ressources locales. | <ul style="list-style-type: none"> - Installer des moulins à mil; - Former les femmes en gestion des biens et moulins. |

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|---|--|--|--|--|--|
| Perturbation des marchés pendant la saison des pluies | Pont-Carol, Bellé Daram, Berém Guebelsou et Koumou | - Les marchés ne sont pas aménagés; - Manque d'organisation; - Faible pouvoir d'achat. | - Mévente en saison de pluies; - Faibles recettes; - Faibles fréquentation des marchés en saison de pluies; - Exposition des biens et personnes aux intempéries | - Existence des marchés hebdomadaires bien animés; - Existence des produits locaux; - existence des commerçants ambulants. | - Aménager les marchés hebdomadaires; - Organiser la population et les commerçants. |
| Faibles activités économiques | Echelle cantonale | - Insuffisance des infrastructures économiques; - Faible pouvoir d'achat des femmes; - Faible appui des bailleurs de fonds (Crédit, subvention etc.) | - Exposition à la pauvreté; - Dépendance des femmes; - Difficulté de subvenir aux besoins fondamentaux des ménages. | - Existence des CEC dans le canton; - Existence des marchés locaux et hebdomadaires; - Existence des produits locaux. | - Promouvoir les AGR au milieu des femmes; - Collaborer avec les CEC pour les crédits |

Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Dégradation des pistes rurales ;
- Insuffisance des moulins à mil ;
- Perturbation des marchés par les pluies en saison de pluies ;
- Mauvaise conservation des produits agricoles;
- Faibles activités économiques.

Axes prioritaires de développement

De ces problèmes majeurs, il se dégage des axes prioritaires de développement suivants :

- Renforcer les structures économiques (par la construction des infrastructures économiques, par l'installation des moulins à mil, par la formation des producteurs etc.) ;
- Désenclaver certains villages du canton en aménageant les pistes rurales etc.

2.6 Domaine Gouvernance, sécurité et paix

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Pistes des solutions |
|--|-------------------|--|--|--|---|
| Mauvaise gestion des organisations paysannes | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation des responsables des organisations; - Détournement des biens des organisations; - Mauvais leadership | <ul style="list-style-type: none"> - Dislocation des organisations paysannes; - Disfonctionnement des organisations; - Manque d'émergence des organisations; - Multiplication des conflits | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des organisations paysannes et des ONG d'appui | <ul style="list-style-type: none"> - Formation des responsables et membres des organisations paysannes en gouvernance des organisations; - insister sur l'application des textes de base des organisations. |
| Injustice dans le règlement des conflits | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Corruption des autorités administratives, traditionnelles et judiciaires; - Méconnaissance des droits de l'Homme et liberté fondamentale par la population et certaines autorités | <ul style="list-style-type: none"> - Souffrance de la population; - Escroquerie de la population; - Mauvais traitement de la population; - Méfiance de la population. | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des autorités administratives, traditionnelles et judiciaires; - Existence des lois et textes et des organisations de défense des droits humains. | <ul style="list-style-type: none"> - Former les autorités traditionnelles et judiciaires; - Soutenir les Associations des Défense des Droits Humains; - Sensibiliser les citoyens sur leurs droits et devoirs. |
| Vols des bétails et des biens | Echelle cantonale | <ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté, Gourmandise et alcoolisme | <ul style="list-style-type: none"> - Perte des bétails et des biens ; - Appauvrissement de la population | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des forces de l'ordre et des autorités ; | <ul style="list-style-type: none"> - Freiner le vol de bétails et des biens ; - Mettre sur pied des comités de surveillance |

Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Injustice dans le règlement des conflits ;

- Mauvaise gestion des organisations paysannes ;
- Vols des bétails et biens.

Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage des axes prioritaires de développement suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance dans les organisations ;
- Mettre en place les comités de surveillances pour freiner les vols des biens et bétails ;
- Promouvoir la liberté fondamentale des populations.

2.7 Domaine Affaires sociales et Genre

| Problème vécu | Localisation | Causes | Conséquences | Atouts | Piste des solutions |
|--|-------------------|---|--|--|--|
| Le manque de prise en charge des veuves et orphelins du SIDA | Echelle cantonale | - Faible appui de l'Etat; - Faible appui des ONG; | - Misère des veuves et orphelins du SIDA; - Stress et fragilité des veuves et orphelins du SIDA | - Existence des organisations de lutte contre le SIDA; - Existence des services sociaux et des centres de santé | - Prendre en charge les veuves et orphelins du SIDA; - Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables. |
| Manque de centre de formation des femmes | Echelle cantonale | - Faible pouvoir d'achat; - Manque d'organisation; - Manque d'appui par les bailleurs | - Ignorance des femmes; Faible activités féminines | - Existence des organisations féminines; - Existence des ressources locales. | - Création des centres de formation des femmes; - Former les femmes dans différents domaines |

Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- L'inexistence des centres de formation féminins ;
- La non prise en charge des veuves et orphelins du SIDA ;

Axes prioritaires de développement

De ces problèmes majeurs, il se dégage des axes prioritaires de développement suivants :

- Promouvoir l'émancipation de la femme par la formation et la sensibilisation pour le respect du droit de la femme et la valorisation de son statut ;
- Développer les stratégies de prise en charge des femmes des veuves et orphelins du SIDA.

2.8 Sommaire des axes prioritaires de développement des différents domaines

Le sommaire des axes prioritaires de développement est présenté par domaine dans le tableau ci-après :

| Domaine | Problèmes majeurs | Axes prioritaires de développement |
|---|--|---|
| Environnement-Gestion des Ressources Naturelles-Tourisme | <ul style="list-style-type: none"> - Déforestation ; - Disparition des certaines espèces de faune et de flore ; - Ensablement et tarissement des cours d'eau. | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une protection et une gestion durable des ressources naturelles disponibles (par la sensibilisation de la population, le reboisement, la réalisation des cordons pierreux, l'élaboration des chartes et conventions locales pour la protection de la faune et de la flore etc.) ; - Lutter contre les feux de brousse par la sensibilisation et la former la population sur les techniques de lutte contre les feux de brousse. |
| Agriculture-Elevage-Pêche | <ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement des sols ; - Epidémie animale ; - Destruction des cultures par les chenilles ; - Conflit agriculteur/éleveurs ; - Absence de culture de contre saison - Disparition de certaines espèces halieutiques. - | <ul style="list-style-type: none"> - Accroître la productivité agricole par la formation des agriculteurs en technique de production et la sensibilisation en développant des techniques appropriées (fumure organique, rotation des champs, diversification des cultures...) ; - Améliorer les conditions d'élevage par la construction des infrastructures vétérinaires, la formation et la sensibilisation des éleveurs, le tracé des couloirs de transhumance etc. - Accroître la production halieutique par la sensibilisation et la formation des pêcheurs. - |
| Santé-Eau potable-Assainissement | <ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des centres de santé ; - Insuffisance du personnel soignant qualifié ; - Accès difficile à l'eau potable ; - Présence des maladies diarrhéique ; - Insalubrité dans les marchés et exposition des aliments ; - Expansion du VIH/SIDA. | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le service sanitaire par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires et la formation du personnel soignant ; - Assurer l'approvisionnement en eau potable par la réalisation des forages, la création et la formation des comités de gestions de ces forages en hygiène et assainissement ; - Lutter contre le VIH/SIDA et les IST par la sensibilisation et la formation des pairs éducateurs. |

| Domaine | Problèmes majeurs | Axes prioritaires de développement |
|--|--|---|
| Education- Alphabétisation fonctionnelle-Jeunesse- Culture-Sports | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisances des infrastructures scolaires ; - Insuffisance des enseignants qualifiés ; - Faible taux d’alphabétisation ; - Faible scolarisation des filles ; - Insuffisances des infrastructures culturelles et sportives ; - Perte de certaines valeurs traditionnelles. | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le système éducatif par la construction et équipement des infrastructures scolaires, la formation du personnel enseignant et la sensibilisation des parents d’élèves à envoyer leurs filles à l’école; - Lutter contre l’analphabétisme par la sensibilisation de la population et la construction des infrastructures d’alphabétisation ; - Promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes par la construction des infrastructures culturelles et sportives et par l’organisation des manifestations culturelles et sportives. |
| Economie | <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des pistes rurales ; - Insuffisance des moulins à mil ; - Perturbation des marchés par les pluies en saison de pluies ; - Mauvaise conservation des produits agricoles; - Faible activité économiques. | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les structures économiques par la construction des infrastructures économiques, par l’installation des moulins à mil, par la formation des producteurs etc. ; - Promouvoir les activités génératrices des revenus ; - Désenclaver certains villages du canton en aménageant les pistes rurales etc. - |
| Affaires sociales-Genre | <ul style="list-style-type: none"> - L’inexistence des centres de formation féminins ; - Le non prise en charge des veuves et orphelins du SIDA ; - | <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l’émancipation de la femme par la formation et la sensibilisation surtout pour le respect du droit de la femme et la valorisation de son statut ; - Développer les stratégies de prise en charge des femmes des veuves et orphelins du SIDA. |
| Gouvernance-Sécurité- Paix | <ul style="list-style-type: none"> - Injustice dans le règlement des conflits ; - Mauvaise gestion des organisations paysannes ; - Vols des bétails et biens. | <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la bonne gouvernance dans les organisations ; - Mettre en place les comités de surveillances pour freiner les vols des biens et bétails ; - Promouvoir la liberté fondamentale des populations |

III - LA REPROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

3.1 La reprogrammation physique et financière des projets de développement sur la durée du PDL révisé par domaine

Après l'atelier de révision du diagnostic et du bilan de mise en œuvre du 1^{er} PDL et à l'issue des travaux des commissions thématiques, des projets ont été retenus pour les 4 années à venir en tenant compte des normes techniques et de la faisabilité technique, financière, économique et sociale. Certains projets du 1^{er} PDL ont été également reconduits.

Ces projets et leur coût ont été regroupés par domaine dans les tableaux ci-après.

Tableau 1 Domaine Environnement, Gestion des Ressources Naturelles et Tourisme

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|--|-------------------------|--|---|------------|--------------------------|---|
| Assurer une protection et une gestion durable des ressources naturelles disponibles | Elaboration des schémas d'aménagement des terroirs des villages autour de la forêt classée de Yamba Berté pour une bonne Gestion | 20 schémas des terroirs | Pont Carol 1 et 2, Kassing Baouna, Ndaouli, Bellé Daram, Bellé Bogoli, Bellé Yangsou, Bellé Vanza, Vanza Djenreng, Koumou Tahla, Kakou 1,2,3,et 4, Kelenga, Berté, Goïra Berém, Keni Berém 1, 2 et 3 | Les Comités Villageois de Surveillance des villages concernés | 30 000 000 | 200 000 | Ministère de l'Environnement et PDL-GRN |
| | Organisation des séances de formation des femmes en foyer amélioré et son utilité | 4 séances | Dans tous les 49 villages du canton | Union des Femmes et organisations de femmes | 8 000 000 | 245 000 | ACRA |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|--------------------------------|--------------------------|--|--|-------------|---------------------------------|--|
| | Production des plants | 30 000 plants à reboiser | Echelle cantonale | Association des Planteurs d'arbres qui sont dans tous les villages du canton | 15 000 000 | 245 000 | Ministère de l'Environnement ; FEM, ABN, PDL-GRN |
| | Reboisement des sites dégradés | 30 000 plants à reboiser | Echelle cantonale | ODV, OGSD, groupement des jeunes, groupement Dam-Halla | 30 000 000 | 735 000 | Ministère de l'Environnement ; FEM, ABN, PDL-GRN |
| | Aménagement des mares | 13 | Kenegui, Ndongol, Dogom 1, Koumou, Horizah, Ngali 1 et 2, Bellé Vanza, Bellé Bogoli, Halmi Garao, Berém Lassia, Kassing Baouna | Union Dougoumideo, AV Ndongol, Kirgui, Koumou, Union des AV, CCD, Colfogo | | 260 000 | FEM, ABN, PDL-GRN |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|--|--|------------|---|---|--------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| | Elaboration des conventions locales pour la gestion des forêts communautaires | 6 | Kirgui, Ndolo 2, Pont Carol 1, kenigui, Horizah, Halmi Djona, Ngali 1et 2, Mogoye 2 et 3, Domo Yandinga, Bigui Gandala, Dogom 1 et 2, Koumou, Berém Lassia, Guebelsou, Ham, Dikna et Ndolo 3, Guédé | CVD, AV, Groupement Laïguiya, groupement des jeunes | 2 500 000 | 205 000 | FEM, ABN |
| | Construction des puits pastoraux | 2 | Bellé Yangsou et Kassing Baouna | Les AV de 2 villages | | 400 000 | FEM, ABN |
| Lutter contre les feux de brousse | Organisation des séances de sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse | 4 séances | Tous les villages du canton | Les CVS | 8 000 000 | | |
| | Organisation des séances de formation sur les techniques de lutte contre les feux de brousse | 4 séances | Tous les villages du canton | Les CVS | 8 000 000 | | |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 101 500 000 | 2 290 000 | |

Tableau 2 Domaine Agriculture, Elevage et Pêche

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|--|------------|---------------------------|--|-------------|---------------------------------|-----------------------------|
| Accroître la productivité agricole | Réalisation des cultures du riz | 490 ha | Echelle cantonale | Les AV de tous les villages | 49 000 000 | 2 350 000 | ONDR |
| | Réalisation des cultures de sésame | 490 ha | Echelle cantonale | Av des 49 villages | 49 000 000 | 3 290 000 | ONDR |
| | Organisation des séances de formation sur les techniques de compostage | 4 séances | Echelle cantonale | AV, Gpt Laïguiya, Gpt des jeunes, Hallina, Hautfogo, Mbalgada, halla Woulla, Dera, Sanangué | 8 000 000 | 882 000 | ONDR, ACRA et BELACD |
| | Organisation des séances de formation des maraîchers | 4 séances | Echelle cantonale | Union Dogoumideo, Gpt Halla, de Berém Guebelsou, Union Dafogo, Gpt Dirsia, AV Ngali, Laïguya, Badjivia, Djounzina, Timougalha, Gpt Bang Lhatoura | 8 000 000 | | ONDR et ACRA |
| | Production des semences améliorées | 980 Kg | Les 49 villages du canton | Les AV de chaque village | 6 000 000 | | ONDR, PNSA et PAFAM |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|---|------------|---|--|-------------|---------------------------------|--------------------------------|
| | Organisation des séances de formation en gestion des récoltes | 4 séances | Echelle cantonale | Les AV de chaque village | 8 000 000 | 4 705 000 | ONDR |
| | Aménagement des sites agricoles | 14 | Koumou, Kenegui, Berém Lassia, Berém Ham, Ngali 1, Ndolo 1, Dogom 1, 2 et 3, Vidjo, Ngali 2, Berém Guebelsou, Bigui Gandala, Bellé Mbogoli. | G. Halla, Union Dougoumideo, Djoundanheng, AV | 28 000 000 | | PNSA |
| Améliorer les conditions d'élevage | Construction des parcs de vaccination | 12 | Halmi Djona, Kenegui, Berém Lassia, Koumou, Kirgui, Kassing Baouna, Pont Carol 1, Kakou 3, Bellé Bogoli, Bellé Yangsou, Keni Berém 1 et 2 | AV, Gpt religieux, Gpt des éleveurs, Union Dougoumideo, Halla, Halwoulla | 60 000 000 | | Ministère de l'Élevage PDL-GRN |
| | Construction des magasins de dépôt des aliments des bétails | 5 | Koumou, Kirgui, Keni Berém 3, Kakou 3 | AV, Gpt religieux, Dam | 35 000 000 | | |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|--|--|------------|--|---|--------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| | Traçage des couloirs de transhumance | 4 | Ndolo 1-Koumou-Ngali 1-Ngali 2-Ndongol-Berém Guebelsou-Halmi Goïdourou ; Vidjo-Berém Ham-Dogom 1-Kenegui-Ndongol-Bellé ; Pont Carol-Kakou 2-Koumou Tahla; Kakou 3-Kakou 1-Berté Djouma | Union des AV, CVD | 10 500 000 | 882 000 | Ministère de l'Elevage |
| | Construction des pharmacies vétérinaires | 5 | Ndolo 2, Berém Guebelsou, Kassing Baouna, Kakou 3 et Domo Yandinga | AV Ndogol, CVD Berém Guebelsou, AV Kassing Baouna et AV Kakou 3 | 35 000 000 | | |
| Accroître la production halieutique | Réalisation des piscicultures | 3 | Pont Carol 1, Mogoye 2 et Zamri | Groupements des pêcheurs | 15 000 000 | | A rechercher |
| | Mise en défens des rivières | 1 | Pont Carol 1 | Groupements des pêcheurs | 5 000 000 | | A rechercher |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 308 500 000 | 12 109000 | |

Tableau 3 Domaine Education-Alphabétisation Fonctionnelle-Jeunesse-Culture-Sports

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|---|------------|---|-----------------------------------|-------------|---------------------------------|---|
| Renforcer le système éducatif | Construction et équipement des salles de classe | 33 | Dogom 1 et 2, Ndongol, Berém Dikna, Berém Ham, Ndolo 2, Ngali 2, Mogoye 2, Pont Carol 1, Kakou 2 et 3, Goïra Berém, Kassing Baouna, Keni Berém, Halmi Djona, Halmi Garao, Kenegui, Dogom 3, Vidjo, Mogoye 1, Bellé Yangsou, Kakou 4, K. Kelenga, Berté Djouma, Koumou Tahla, Pont Carol 2, Bigui Gandalla, Berém Guebelsou, Halmi Goïdourou, Ngali 1, Ndolo 3 et 1, Vanza Djenrenga | APE des villages ayant des écoles | 990 000 000 | | PROADEL PARSET Ministère de l'Education |
| | Construction et équipement des Ecoles communautaires des filles | 01 | Berém Lassia | | | | |
| | Construction et équipement de Collège et lycée | 10 | Dogom 1, Berém Ham, Halmi Garao, Koumou, Pont Carol, Mogoye 2, Bellé Vanza, Kakou 3, Mogoye 1 et Ndolo 1 | | | | |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|--|--|------------|--|-----------------------------------|----------------------|---------------------------------|--|
| | Organisation des séances de formation des maîtres communautaires | 4 | Echelles cantonale | APE des villages ayant des écoles | 8 000 000 | | APICED |
| | Organisation des séances de sensibilisation des parents pour la scolarisation des filles | 4 séances | Echelle cantonale | APE | 8 000 000 | | UNICEF |
| Lutter contre l'analphabétisme | Formation des encadreurs d'alphabétisation | 04 | Echelle cantonale | ADCB | 8 000 000 | | PROADEL 2 |
| | Construction et équipement des centres d'alphabétisation | 49 | Echelle cantonale | ADCB | 9 800 000 | | PROADEL 2 |
| Promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes | Aménagement des terrains des sports | 04 | Pont Carol, Koumou, Berém Guebelsou, Berém Ham | APE | 4 000 000 | | Ministère de l'Education |
| | Organisation des manifestations culturelles et sportives | 04 | Echelle cantonale | ADCB | 8 000 000 | | Ministère de la Culture Jeunesse et des Sports ; |
| | Construction et équipement d'un centre culturel | 01 | Koumou | ADCB | 30 000 000 | | PROADEL 2 |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 1 065 800 000 | | |

Tableau 4 Domaine Santé, Eau potable et Assainissement

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|--|--|------------|---|---|-------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Assurer l'approvisionnement en eau potable | Installation des forages | 98 | 2 forages par villages | Les AV de tous les villages | 48 000 000 | 4 900 000 | Ministère de l'Hydraulique, ABN |
| | Création des comités de gestion des forages | 98 | Dans les villages où il y a des forages | Les AV de tous les villages | 2 450 000 | | |
| | Organisation des séances de formation des membres des comités de gestion de ces forages en hygiène et assainissement | 4 séances | Dans les villages où il y a des forages | Les AV de tous les villages | 8 000 000 | | |
| | Installation de château d'eau | 02 | Pont Carol et Berém Guebelsou | CVD de Pont Carol et de Berém Guebelsou | 20 000 000 | 2 000 000 | Ministère de l'Hydraulique |
| Améliorer le service sanitaire | Construction et équipement des centres de santé | 05 | Koumou, Pont Carol, Berém Guebelsou, Kenegui, Bellé Daram | COSA des centres de santé concernés | 35 000 000 | 7 600 000 | Ministère de la Santé Publique |
| | Organisation des séances de formation des infirmiers et accoucheuses | 04 | Koumou, Pont Carol, Berém Guebelsou, Kenegui, Bellé Daram | COSA des centres de santé concernés | 8 000 000 | 1 540 000 | Ministère de la Santé Publique |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|--|---|------------|---------------------|------------------------------------|--------------------|---------------------------------|---|
| | Organisation des séances de formation des Comités d'hygiène et d'assainissement | 4 séances | Echelle cantonale | Groupement des jeunes, COSA et ALC | 8 000 000 | 735 000 | Ministère de la Santé Publique |
| Lutte contre les IST/VIH/SIDA | Organisation des séances de sensibilisation sur les ravages du VIH/SIDA et IST | 4 séances | Echelle cantonale | Groupement des jeunes et les ALC | 8 000 000 | | |
| | Formation des pairs éducateurs | 4 séances | Echelle cantonale | Groupement des jeunes et les ALC | 8 000 000 | 1 490 000 | Ministère de la Santé Publique, AMASOT, PNLIS |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 145 450 000 | 18 265 000 | |

Tableau 5 Domaine Economie

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|---------------------------------------|------------|--|--|-------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Renforcer les structures économiques | Installation des moulins à mil | 45 moulins | Koumou, Ndolo 1,2 et 3, Bellé Vanza, Berém Lassia, Halmi Garao, Vanza Djenreng, Pont Carol 1 et 2, Berém Ham, Bellé Daram, Keni Berém, Berém Dikna, Ndongol, Zamri Dongol, Kassing Baouna, Kakou 3, Goïra Berém, Domo Yamdinga, Dogom 2, Ngali 1 et 2, Mogoye 2 et 3, Kirgui, Bellé Yangsou, Bellé Mbogoli, Bogodo, Guedé, Bigui Gandallah, Kakou 2, Berté Djouma, Horiza, Mogoye 1, dogom 1 et 2, Kenegui | Gpt Moulin, Dafogo, Woulina, Halwoulla, Sopma, Vounsouna, Haïwanda, Hal-laïguiya, Gpt féminine tcholwa, Ora, Badjifia, gpt des jeunes Woulzina, Linamassia, Djounda, n AV, Gpt féminin Melom, Kaka djivira, Goltoua, Gpt des producteurs Halla, Amiya et Boussouka, Liwounsideo. | 90 000 000 | | Ministère de microcredit ONAPE |
| | Construction des magasins de stockage | 35 | Ndolo 3, Halmi Djona, Halmi Garao, Halmi Goïdourou, Berém Lassia, Bérem Guebelsou, Mogoye 3, Pont Carol 1 et 2, Berém Ham, Kenegui, Berém Dikna, Dogom 1 et 2, Kassing Baouna, Bellé Bogoli, Mogoye 1, Hoizah, Kakou 1, 2, 3 et 4, Koumou Tahla, Goïra Berém, Kelenga, Berté Djouma, | Groupement Hoïna Tissou, Minsina, Ouda, Halkotara, Laïguia, Dam, Djolwa, Linamassia, Halla, les AV et Woulla | 525 000 000 | | PROADEL 2 et PDL-GRN |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|---|------------|--|---------------------------------------|-------------|---------------------------------|--------------------------------|
| | | | Zamri D., Bellé Yangsou, Domo Yamdinga, Keni Berém 3, Bigui Gandallah, Mogoye 2, Vidjo, Keni Berém 2 | | | | |
| | Construction des marchés hebdomadaires | 02 | Pont Carol et Berém | CVD de Pont Carol et CVD de Berém | | | Etat |
| | Elevage des petits ruminants | 49 | Echelle cantonale | Groupements féminins et mixtes | | | Ministère de Micro Crédit ACRA |
| | Installation des petites unités de la transformation des fruits | 04 | Kenegui, Koumou, Mogoye 1 et Pont Carol | Union féminine, Gpt OCSD et HalWoulla | | | |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|--|--------------------------------|------------|--|------------------|--------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| Désenclaver certains villages du canton | Aménagement des pistes rurales | 252 Km | Berém Ham-Koumou-Pont Carol ; Bellé Daram-Koumou Ndolo 1-Mogoye 1 ; Pont Carol-Mogoye 2-Bigui Gandallah ; Berém Guebelsou-Halmi Djona-Halmi Garao-Bellé Vanza ; Berém Guebelsou-Dogom-Mogoye 1; Zamri-Ndolo 3-Ndolo 2-Koumou | ADCB | | | Ministère des infrastructures |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 615 000 000 | | |

Tableau 6 Domaine Gouvernance-Sécurité-Paix

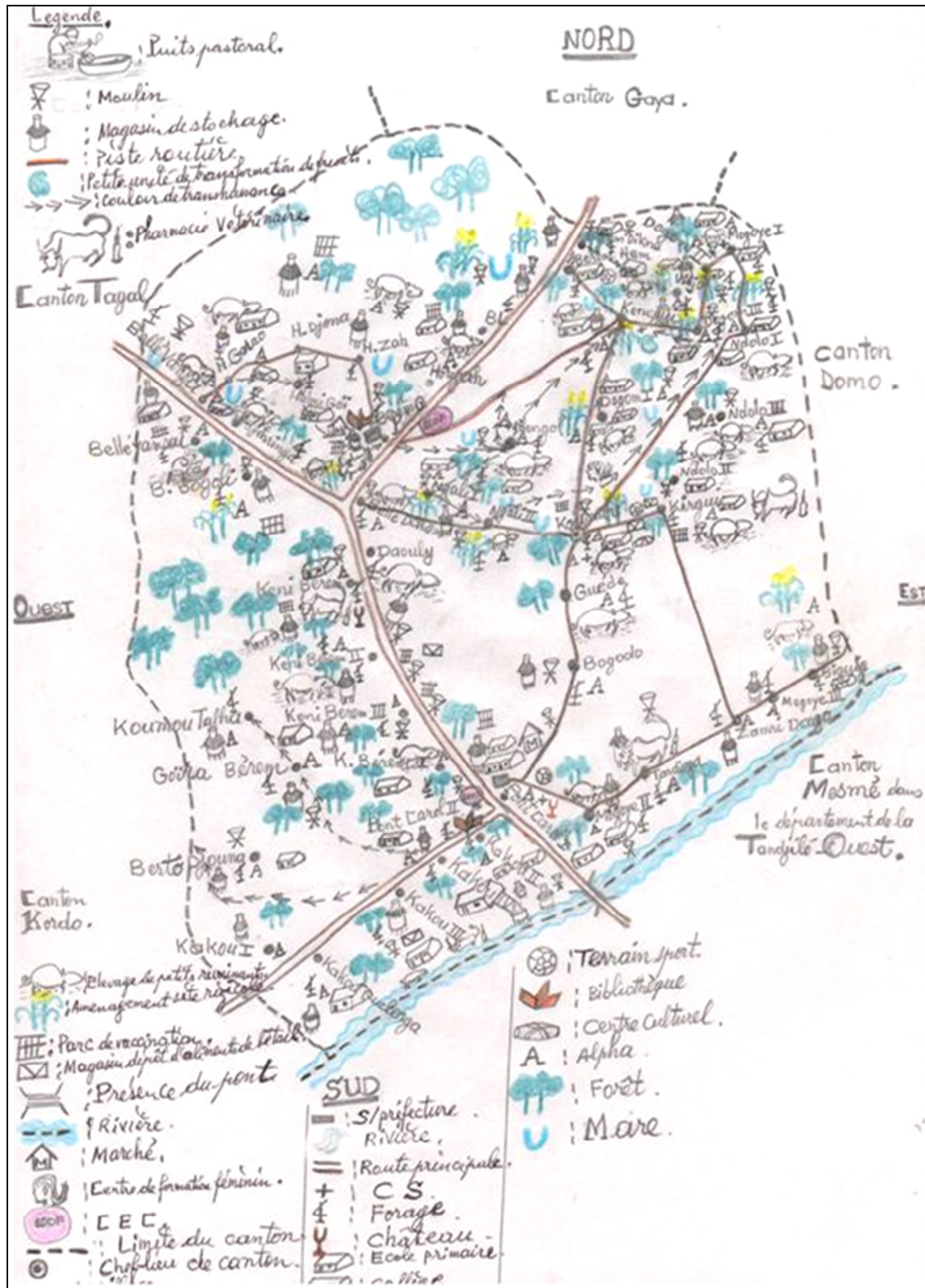
| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Bailleurs potentiels |
|---|--|------------|---------------------------|--|-------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Améliorer la gouvernance locale dans le canton | Organisation des séances de formation des comités des OP en gestion matérielles et financières des organisations | 4 séances | Echelle cantonale | ADCB | 8 000 000 | 245 000 | ACRA, ONDR |
| | Organisation des séances de formation des OSC en droits et devoirs d'un citoyen | 4 séances | Echelle cantonale | Association, Union | 8 000 000 | 245 000 | APLFT |
| | Organisation des séances de sensibilisation pour une cohabitation pacifique entre les communautés | 4 séances | Echelle cantonale | Groupements des éleveurs et agriculteurs | 8 000 000 | 490 000 | APLFT |
| | Création des comités de surveillance de vol de bétail | 49 | Tous les villages | ADCB | | | |
| | Organisation des séances de formation des membres des comités de surveillance de vol de bétails | 4 séances | Dans tous les 49 villages | ADCB | 8 000 000 | 245 000 | Ministère de la sécurité Publique |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 32 000 000 | 1 225 000 | |

Tableau 7 Domaine Affaires Sociale-Genre

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Baillleurs potentiels |
|--|---|------------|---------------------|---|-------------------|---------------------------------|--|
| Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérable | Construction et équipement d'un centre de formation féminin | 01 | Koumou | Groupement féminin Halla de Koumou | 40 000 000 | 2 000 000 | Ministère de la santé publique, de l'Action Sociale ; PROADEL 2 |
| | Création des activités génératrices des revenus pour les personnes vulnérables (veufs, orphelins, personnes vivant avec le VIH/SIDA etc.) | 6 | Echelle cantonale | ADCB | 30 000 000 | 245 000 | Ministère de la santé publique, de l'Action Sociale et AMASOT |
| | Organisation des séances de formation en genre et développement | 4 séances | Echelle cantonale | Groupement féminin, masculins et mixtes | 8 000 000 | 750 000 | Ministère de la santé publique, de l'Action Sociale |
| | Organisation des séances de sensibilisation des parents et jeunes contre les mariages forcés et précoces | 4 séances | Echelle cantonale | APE des écoles, collèges et lycées | 8 000 000 | 490 000 | UNICEF |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 86 000 000 | 3 485 000 | |

Le coût total provisoire des projets pour les 4 années est de deux milliards, trois cent cinquante – quatre millions, deux cent cinquante mille (2 354 250 000) francs CFA

SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU CANTON



Plan de développement local du canton Berem
Septembre 2014

IV - REPROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE POUR LA PREMIERE ANNEE

De tous les projets retenus pour les 4 années à venir, la population cantonale a priorisé ceux à réaliser la première année de mise en œuvre en tenant compte de la capacité financière et organisationnelle des porteurs. Ces projets et leur coût sont répertoriés par domaine dans les tableaux ci – après :

Tableau 8 Domaine Environnement, Gestion des Ressources Naturelles et Tourisme

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|---|---|---------------|-------------------------------------|---|------------|--|--------------------------|----------------|--------|
| Assurer une protection et une gestion durable des ressources naturelles disponibles | Production des plants | 90 000 plants | Echelle cantonale | Association des Planteurs d'arbres | 15 000 000 | Ministère de l'Environnement FEM, ABN, PDL-GRN | 245 000 | Février 2015 | 6 mois |
| | Reboisement des sites dégradés | 1000 ha | Echelle cantonale | OGSD, groupement des jeunes, groupement Dam-Halla | 30 000 000 | | 735 000 | Juillet 2015 | 3 ans |
| | Organisation d'une séance de formation des femmes en foyer amélioré | 01 | Dans tous les 49 villages du canton | Union des Femmes | 2 000 000 | ACRA | 245 000 | | 3 mois |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|-----------------------------------|--|-----|---|--|-----------|----------------------|--------------------------|----------------|--------|
| | Elaboration des conventions locales de gestion des forêts | 20 | Kirgui, Ndolo 2, Pont Carol 1, kenigui, Horizah, Halmi Djona, Ngali 1et 2, Mogoye 2 et 3, Domo Yandinga, Bigui Gandala, Dogom 1 et 2, Koumou, Berém Lassia, Guebelsou, Ham, Dikna et Ndolo 3, Guédé | Groupement Laïguiya, groupement des jeunes ; groupement s de protection de l'environnement | 2 500 000 | FEM, ABN | 205 000 | Avril 2015 | 3 mois |
| Lutter contre les feux de brousse | Organisation d'une séance de sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse | 01 | Tous les villages du canton | Les groupements de protection de l'environnement | 2 000 000 | | | Nov. 2013 | |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|--|---|------------|-----------------------------|--|-------------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------|--------------|
| | Organisation d'une séance de formation sur les techniques de lutte contre les feux de brousse | 01 | Tous les villages du canton | Les groupements de protection de l'environnement | 2 000 000 | | | Sept. 2014 | |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 53 500 000 | | 1 430 000 | | |

Tableau 9 Domaine Agriculture, Elevage et Pêche

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|---|-------------------------------------|------------|---|--|-------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------|--------------|
| Accroître la productivité agricole | Réalisation de la culture du riz | 490 ha | Echelle cantonale | Av des 49 villages | 49 000 000 | ONDR | 3 290 000 | Avril 2015 | 3 ans |
| | Réalisation de la culture du sésame | 490 ha | Les 49 villages du canton | Les AV de chaque village | 49 000 000 | ONDR, PNSA et PAFAM | | Mai 2015 | 3 mois |
| Améliorer les conditions d'élevage | Elevage de petits ruminants | 3 000 | Berém, keni, Guebelsou, Kenegui, Berém 1, 2 et 3, Horizah, Berém Ham, Ndouali, Dogom 1, Koumou, Bellé Vanza, Vanza Djenreng, Ndongol, Ndolo 1, 2, 3, Ngali 1, 2, Kassing Baouna, Kirgui, Halmi Djona, Bigui Gandala, Mogoye 1, 2, Guedé, Berém Lassia, Halmi Garao, Kakou 3, Berté Djouma | AV, G. Goltoua, Lhet-Ourguio, faïda, Galamba, Dam, Halla, Houmoutaya, Damkanou, Oum-irindi, Patsou, Minzina, jeunes, Ngadella, Halsara, Blam, Baïgou, AV, Fiya | | FEM, ABN et PDL-GRN | | | 1 an |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|--|---------------------------------------|------------|---|--|-------------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------|--------------|
| | Construction des parcs de vaccination | 12 | Halmi Djona, Kenegui, Berém Lassia, Koumou, Kirgui, Kassing Baouna, Pont Carol 1, Kakou 3, Bellé Bogoli, Bellé Yangsou, Keni Berém 1 et 2 | AV, Gpt religieux, Gpt des eleveurs, Union Dougoumideo, Halla, Halwoulla | | Ministère de l'Elevage | | Avril 2015 | 2 mois |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 98 000 000 | | 3 290 000 | | |

Tableau 10 Domaine Education-Alphabétisation Fonctionnelle-Jeunesse-Culture-Sports

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|----------------------------------|---|-----|--|-----------|-------------|---|--------------------------|----------------|--------|
| Améliorer le système éducatif | Construction et équipement des salles de classe | 33 | Dogom 1 et 2, Ndongol, Berém Dikna, Berém Ham, Ndolo 2, Ngali 2, Mogoye 2, Pont Carol 1, Kakou 2 et 3, Goïra Berém, Kassing Baouna, Keni Berém, Halmi Djona, Halmi Garao, Kenegui, Dogom 3, Vidjo, Mogoye 1, Bellé Yangsou, Kakou 4, K. Kelenga, Berté Djouma, Koumou Tahla, Pont Carol 2, Bigui Gandalla, Berém Guebelsou, Halmi Goïdoumrou, Ngali 1, Ndolo 3 et 1, Vanza Djenrenga | APE | 990 000 000 | PROADEL PARSET Ministère de l'Education | | Février 2015 | 4 mois |
| | Construction et équipement de Collège et lycée | 10 | Dogom 1, Berém Ham, Halmi Garao, Koumou, Pont Carol, Mogoye 2, Bellé Vanza, Kakou 3, Mogoye 1 et Ndolo 1 | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|--|--|----|--------------------|-----------------------------------|--------------------|--|--|------------|--------|
| | Organisation d'une séance de formation du personnel enseignant | 01 | Echelles cantonale | APE des villages ayant des écoles | 2 000 000 | APICED | | Juin 2015 | |
| | Organisation d'une séance de sensibilisation des parents pour l'envoi des filles à l'école | 01 | Echelle cantonale | APE | 2 000 000 | UNICEF | | Sept. 2014 | |
| Promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes | Organisation d'une manifestation culturelle et sportive | 01 | Echelle cantonale | ADCB | 2 000 000 | Ministère de Culture, Jeunesse et des Sports | | Avril 2015 | |
| Lutter contre l'analphabétisme | Construction et équipement des centres d'alphabétisation | 49 | Echelle cantonale | ADCB | | PROADEL 2 | | | 3 mois |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 996 000 000 | | | | |

Tableau 11 Domaine Santé, Eau potable et Assainissement

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Disponibilité financière | Début probable | Bailleurs potentiels | Durée |
|--|--|------------|-------------------------------|---|-------------------|---------------------------------|-----------------------|--|--------------|
| Assurer l'approvisionnement en eau potable | Installation des forages | 49 | 1 forage par villages | Les AV de tous les villages | 49 000 000 | 4 900 000 | Février 2015 | Ministère de l'Hydraulique, ABN | 3 mois |
| | Installation de château d'eau | 2 | Pont Carol et Berém Guebelsou | Les ODV de Pont Carol et de Berém Guebelsou | 20 000 000 | 2 000 000 | Février 2015 | Ministère de l'Hydraulique | 8 mois |
| | Création des comités de gestion des forages | 49 | Tous les villages | COGES | | | Janv. 2015 | | |
| | Organisation d'une séance de formation des comités de gestion des forages en hygiène et assainissement | 1 | | COGES | 2000 000 | | Janv. 2015 | | |
| Lutte contre les IST/VIH/SIDA | Séance de sensibilisation sur les ravages du VIH/SIDA et IST | 1 | Echelle cantonale | Groupement des jeunes et les ALC | 2 000 000 | | Janv. 2015 | | |
| | Organisation d'une séance de formation des pairs éducateurs | 1 | Echelle cantonale | Groupement des jeunes et les ALC | 2 000 000 | | Janv. 2015 | Ministère de la Santé Publique, AMASOT, PNLS | |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 75 000 000 | 6 900 000 | | | |

Tableau 12 Domaine Economie

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|---|--------------------------------|------------|---|--|-------------|--------------------------------|---------------------------------|-----------------------|--------------|
| Renforcer les structures économiques | Installation des moulins à mil | 45 | Koumou, Ndolo 1,2 et 3, Bellé Vanza, Berém Lassia, Halmi Garao, Vanza Djenreng, Pont Carol 1 et 2, Berém Ham, Bellé Daram, Keni Berém, Berém Dikna, Ndongol, Zamri Dongol, Kassing Baoua, Kakou 3, Goïra Berém, Domo Yamdinga, Dogom 2, Ngali 1 et 2, Mogoye 2 et 3, Kirgui, Bellé Yangsou, Bellé Mbogoli, Bogodo, Guedé, Bigui Gandallah, Kakou 2, Berté Djouma, Horiza, Mogoye 1, dogom 1 et 2, Kenegui | Gpt Moulin, Dafogo, Woulina, Halwoulla, Sopma, Vounsouna, Haiwanda, Hal-laïguiya, Gpt féminin tcholwa, Ora, Badjifia, gpt des jeunes Woulzina, Linamassia, Djounda,n AV, Gpt féminin Melom, Kaka djivira, Goltoua, Gpt des producteurs Halla, Amiya et Boussouka, Liwounsideo. | 90 000 000 | Ministère de microcredit ONAPE | | Février 2015 | 1 an |
| Désenclaver certains villages du canton | Construction d'un marché | 1 | Pont Carol | CVD de Pont Carol et CVD de Berém | | Etat | | | 8 mois |

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|--|---------------------------------------|-----|---|---|--------------------|----------------------|--------------------------|----------------|--------|
| | Construction des magasins de stockage | 35 | Ndolo 3, Halmi Djona, Halmi Garaou, Halmi Goïdourou, Berém Lassia, Bérem Guebelsou, Mogoye 3, Pont Carol 1 et 2, Berém Ham, Kenegui, Berém Dikna, Dogom 1 et 2, Kassing Baoua, Bellé Bogoli, Mogoye 1, Hoizah, Kakou 1, 2, 3 et 4, Koumou Tahla, Goïra Berém, Kelenga, Berté Djouma, Zamri D., Bellé Yangsou, Domo Yamdinga, Keni Berém 3, Bigui Gandallah, Mogoye 2, Vidjo, Keni Berém 2 | Groupement Hoïna Tissou, Minsina, Ouda, Halkotara, Laïguia , Dam, Djolwa, Linamassia, Halla, les AV et Woulla | 525 000 000 | PROADEL 2 et PDL-GRN | | Mars 2014 | 4 mois |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 615 000 000 | | | | |

Tableau 13 Domaine Gouvernance-Sécurité-Paix

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|---|--|------------|---------------------------|--|------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-----------------------|--------------|
| Améliorer la gouvernance locale du canton | Création des comités de surveillance de vol de bétail | 49 | | | | | | Janv. 2015 | |
| | Organisation d'une séance de formation des membres des comités de surveillance de vol de bétails | 1 séance | Dans tous les 49 villages | OVD, CCD et CVD | 2 000 000 | Ministère de la sécurité Publique | 245 000 | Janvier 2015 | 6 mois |
| | Organisation d'une séance de sensibilisation pour une cohabitation pacifique entre les communautés | 1 séance | Echelle cantonale | Groupements des éleveurs et agriculteurs | 2 000 000 | APLFT | 490 000 | Mars 2015 | 6 mois |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 4 000 000 | | 735 000 | | |

Tableau 14 Domaine Affaires Sociale-Genre

| Axe prioritaire de développement | Titre du projet | Qté | Localisation | Promoteur | Coût | Bailleurs potentiels | Disponibilité financière | Début probable | Durée |
|--|--|------------|---------------------|---|-------------------|-----------------------------|---|-----------------------|--------------|
| Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérable | Création des activités génératrices des revenus pour les personnes vulnérables (orphelins, veuves, vieillards, personnes vivant avec le VIH/SIDA ETC.) | 6 | Echelle cantonale | ADCB | 30 000 000 | 245 000 | Ministère de la santé publique, de l'Action Sociale et AMASOT | Janv. 2015 | |
| | Organisation d'une séance de formation en genre et développement | 1 séance | Echelle cantonale | Groupement féminin, masculins et mixtes | 2 000 000 | 750 000 | Ministère de la santé publique, de l'Action Sociale | Janv. 2015 | |
| Coût total provisoire des projets | | | | | 32 000 000 | 995 000 | | | |

Le coût total provisoire des projets pour la première année est d'un milliard, huit cent soixante – treize millions, cinq cent mille (1 873 500 000) francs CFA.

NB : Il est organisé à la fin de chaque année un atelier cantonal pour évaluer les projets de la première année et prioriser ceux de l'année suivante.

V - MECANISME DE MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Tirant les leçons du bilan de mise en œuvre du 1^{er} PDL et de celui du fonctionnement de l'ancienne structure de pilotage de l'élaboration du PDL, la mise en œuvre du présent PDL révisé se fera par un mécanisme qui repose sur les nouvelles structures locales et des stratégies définies par les acteurs de manière participative lors du dernier atelier cantonal de révision du PDL.

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

La mise en œuvre du PDL révisé repose sur une instance cantonale (le Comité Cantonal de Développement (CCD) et des instances villageoises (Organisation de Développement Villageois (ODV)). Le CCD est composé d'un bureau exécutif et de six Animateurs Locaux. Cette instance est chargée de la coordination de toutes les actions prévues dans ce PDL. Il est en outre Co-porteurs ou porteurs des projets cantonaux. A cet effet, il est chargé d'organiser la mobilisation des ressources financières et humaines nécessaires à la réalisation de ce type de projets. Dans son travail de coordination des actions prévues dans le PDL, il est épaulé au niveau des villages par les ODV. Ces deux structures sont chargées selon leur domaine de compétence de l'organisation et de l'animation des initiatives et des activités à réaliser. Ces structures sont mises sur pied lors des assemblées cantonales et villageoises. Le CCD et les ODV sont élus pour la durée du PDL avec la possibilité de restructuration lors de l'auto-évaluation. A cet effet, le CCD inclura dans son PTA cette activité.

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le pilotage des actions issues de ce Plan de Développement Local révisé sera assuré par le CCD et les ODV en étroite collaboration avec les porteurs des différents projets. Au niveau local, ils procéderont à une large sensibilisation sur la collecte des fonds aussi bien en espèces qu'en nature. Il en sera de même au niveau des élites extérieures du canton. Le CCD s'emploiera par la suite à la recherche de financement extérieur. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de constituer une banque de données des procédures des bailleurs potentiels identifiés au cours du processus de révision du PDL et de procéder par la suite aux montages des demandes de financement en fonction des données recueillies.

Le suivi est un processus continu de collecte de données et de traitement d'information relative à la mise en œuvre du PDL. Il permettra au CCD de repérer les problèmes liés à sa mise en œuvre et d'en apporter des corrections à temps opportun. Pour cela, le CCD s'appuiera sur la collecte et le traitement continu d'informations concernant les actions mises en œuvre afin de s'assurer du bon déroulement des actions. De ce qui a été prévu qu'est-ce

qui a été réalisé ou pas ? Et pourquoi ? Pour faciliter son travail le CCD établira un tableau de bord pour une évaluation périodique des actions prévues. En outre, une autoévaluation complète du PDL est prévue chaque année de la mise en œuvre. Elle aura pour but de dresser un bilan, une analyse approfondie de l'avancement du plan et de juger si les grandes orientations ont été atteintes.

Dans l'exécution de sa tâche de pilotage et de suivi, le CCD et les ODV seront secondés par les Comités de Gestion et d'Entretien qui seront mis sur pied au moment de la réalisation de chaque infrastructure.

Les activités planifiées pour appuyer la mise en œuvre des projets de la première année du présent PDL révisé sont consignées dans le Plan Annuel de Travail (PTA) du CCD élaboré après l'atelier de priorisation des projets et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé.

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL DU CCD

Le Plan de Travail Annuel du CCD a été élaboré pour aider les membres du CCD et les animateurs locaux du canton à bien organiser la mise en œuvre du PDL révisé

| N° | Activités | Période d'exécution : août 2014 à juillet 2015 | | | | | | | | | | | | Localisation | Responsable d'exécution | Moyen de réalisation |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|----------------------------|----------------------------------|
| | | A | S | O | N | D | J | F | M | A | M | J | J | | | |
| 1 | Préparation de la validation du PDL | X | | | | | | | | | | | | Gounou-Gaya | Président, | PDL, frais de réunion |
| | Défense du PDL devant le CDA | | X | | | | | | | | | | | Gounou-Gaya | Président | PDL, frais de déplacement |
| 2 | Production du PDL révisé | | X | | | | | | | | | | | Gounou-Gaya | Trésorier | PDL, Frais de déplacement |
| 3 | Diffusion du PDL | | X | | | | | | | | | | | Tous les villages, Gounou-Gaya, Bongor et Njamena | Secrétaire | PDL et Frais de déplacement |
| 4 | Appui des porteurs à mobiliser les ressources locales | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | Recherche de financement | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | Njamena, Bongor, Pala Moundou etc. | Président | PDL, frais de déplacement |
| 6 | Organisation des réunions des membres du CCD | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | Koumou | Président | Frais de maintenance |
| 7 | Formation des membres du CCD | | | | X | | | | | X | | | | Koumou | Président | Support et Frais de maintenance |
| 8 | Réflexion sur les stratégies de mobilisation des ressources locales | | X | | | | | | | | | | | Koumou et les autres villages | Trésorière | Support et frais de restauration |

| N° | Activités | Période d'exécution : août 2014 à juillet 2015 | | | | | | | | | | | | Localisation | Responsable d'exécution | Moyen de réalisation |
|----|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----------------------------|---|
| | | A | S | O | N | D | J | F | M | A | M | J | J | | | |
| 9 | Organisation des séances de sensibilisation pour la mobilisation des ressources locales | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | Villages des promoteurs des projets retenus | Trésorière | Frais de déplacement |
| 10 | Suivi du PDL révisé | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | Dans les villages du canton | Président | Frais de déplacement |
| 11 | Suivi des dossiers de projets retenus | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | Dans tous les villages promoteurs | Secrétaire | Frais de déplacement |
| 12 | Appui à la formation sur la gestion des récoltes | | | | X | | | | | | | | | Echelle cantonale | Secrétaire | Frais de restauration |
| 13 | Organisation des séances de sensibilisation pour la lutte contre le mariage précoce et forcé | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | Tous les villages du canton | ALC | Support de sensibilisation |
| 14 | Suivi des travaux sur le terrain | | | | | | | X | X | X | X | X | X | Villages promoteurs | Secrétaire | Frais de déplacement |
| 15 | Appui à la formation des membres de MC | | | | | | | | | | | X | | Echelle cantonale | Président | Support formation et frais de formation |
| 16 | Appui à la sensibilisation pour la lutte contre le VIH/SIDA et les IST | | | | | | X | X | X | | | | | Echelle cantonale | ALC | Frais de déplacement et indemnités |
| 17 | Appui à la Formation des infirmiers et accoucheuses | | | | X | X | X | | | | | | | Toutes les zones de responsabilités | Président et formateurs | Frais de restauration et support de formation |

| N° | Activités | Période d'exécution : août 2014 à juillet 2015 | | | | | | | | | | | | Localisation | Responsable d'exécution | Moyen de réalisation |
|----|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| | | A | S | O | N | D | J | F | M | A | M | J | J | | | |
| 18 | Formation des femmes en techniques de fabrication des foyers améliorés et son utilisation | | | | | | | X | | | | | | Echelle cantonale | Trésorière | Restauration et matériels |
| 19 | Organisation des séances de sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse | | | X | | | | | | | | | | Tous les villages | Tous les animateurs | Moyen et frais de déplacement |
| 20 | Formation en technique de lutte contre les feux de brousse | | | | X | | | | | | | | | Echelle cantonale | Président | Restauration et matériels |
| 21 | Organisation des séances de sensibilisation des parents pour l'envoi des filles à l'école | | X | | | | | | | | | | | Tous les villages | Secrétaire | Moyen et frais de déplacement |
| 22 | Création et formation des comités de gestion de forage en hygiène et assainissement | | | | | | | X | X | | | | | Tous les villages du | Président | Restauration et matériels |
| 23 | Création des comités de surveillance des vols de bétails | | | | | X | | | | | | | | Tous les villages du canton | Chargé des matériels | Moyen de déplacement et collation |
| 24 | Formation des comités de surveillance des bétails | | | | | | X | | | | | | | Echelle cantonale | Président | Restauration et matériels |
| 25 | Organisation des séances de sensibilisation pour une cohabitation pacifique entre les communautés | | | | | | | | | X | X | X | | Echelle cantonale | | |
| 26 | Organisation de l'atelier cantonal d'évaluation des projets de la 1 ^{ère} année et de priorisation des projets de la 2 ^{ème} année | | | | | | | | | | | X | | Echelle cantonale | Le président | |

CONCLUSION

Ce PDL est le fruit des différentes concertations villageoises et intervillageoises organisées pour réfléchir sur le devenir du canton Bérem. Le présent document résume les aspirations de la population du canton en termes de développement. Le bilan de la mise en œuvre du 1^{er} PDL a permis de constater que plusieurs problèmes touchant aux aspects socio - économiques et à l'environnement ont survécu au premier PDL élaboré en 2008. Parmi ces problèmes, il faut citer entre autres un manque criard d'infrastructures socio-sanitaires et éducatives, la dégradation accélérée des ressources naturelles, le manque des infrastructures économiques etc.

Les projets de développement inscrits dans le présent PDL révisés sont en sorte des actions prioritaires à mener pour sortir le canton de cette situation désavantageuse.

Cette situation interpelle prioritairement le canton Bérem qui doit mobiliser toute sa population pour la mise en œuvre de ce PDL. Toutefois, la main reste tendue pour la diaspora, l'Etat et tous les partenaires au développement à cause des ressources limitées du canton.

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de demande d'appui du canton

République du Tchad Unité – Travail - Progrès
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Sécurité Publique
Région du Mayo – Kebbi Est
Département de la Kabbia
Sous – Préfecture de Pont-carol et Berem
Canton Bérem

Sa Majesté, monsieur le Chef de canton de Bérem

A

Monsieur le Coordonnateur du Projet Appui à la Gouvernance Locale
Dans la Région du Mayo – Kebbi Est à Bongor

Objet : Demande d'appui à la révision du PDL du canton

Monsieur le Coordonnateur,

Notre PDL élaboré en 2008 étant arrivé à échéance et ne disposant pas de toutes les compétences nécessaires pour le réviser, je viens par la présente solliciter l'appui de votre projet pour le réviser.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez recevoir, monsieur le Coordonnateur l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Fait à Koumou, le 09 janvier 2014

Le Chef de canton



Annexe 2: Calendrier du processus de concertation

| N° | Activités | Date | Responsables |
|-----------|---|------------------|---|
| 1 | Installation de l'équipe d'animation | 10/03/2014 | Association Woulla |
| 2 | Assemblée Général Cantonale | 14/03/2014 | CDV/délégués villageois, le CCD, Woulla |
| 3 | Prise de contact avec les autorités administratives | 17 au 19/03/2014 | Association Woulla |
| 4 | Elaboration du budget prévisionnel du processus | 26 au 27/03/2014 | CDV/délégués villageois, le CCD, Woulla |
| 5 | Atelier de lancement du processus de la révision du PDL | 07 au 08/04/2014 | Le CCD appuyé par Association Woulla |
| 6 | Formation des ALC 1er module | 09 au 11/04/2014 | Association Woulla |
| 7 | Etude du milieu | 14 au 27/04/2014 | CCD, CDV, CT et délégués villageois |
| 8 | Préparation de la révision du diagnostic cantonal dans les villages | 14 au 27/04/2014 | CDV/délégués villageois appuyés par le CCD |
| 9 | Atelier cantonal du diagnostique | 28 au 30/04/2014 | CCD appuyé par le PAGLMKE et Association Woulla |
| 10 | Formation des ALC 2e module | 12 au 14/05/2014 | CCD appuyé par le PAGLMKE et Association Woulla |
| 11 | Travaux en commission thématique | 03 au 17/05/2014 | CCD appuyé par le PAGLMKE et Association Woulla |
| 12 | Atelier cantonal de formulation des projets | 19 au 20/05/2014 | CCD appuyé par le PAGLMKE et Association Woulla |
| 13 | Rédaction de l'ébauche du PDL révisé | 22 au 25/05/2014 | Comité de rédaction et Woulla |
| 14 | Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé | 29 au 31/05/2014 | CCD appuyé par le PAGLMKE et Association Woulla |
| 15 | Finalisation du PDL révisé | 01 au 20/06/2014 | CCD appuyé par le PAGLMKE et Association Woulla |
| 16 | Préparation des membres du comité pour la validation du PDL révisé | 21 au 23/06/2014 | Association Woulla et le PAGLMKE |
| 17 | Validation du PDL révisé | Juillet 2014 | CDA |

Annexe 3: Personnes ressources contactées

- Le Chef de Canton, Sa Majesté, Dikmou Amigué ;
- Le Secrétaire Cantonal ;
- Les chefs de villages du canton (Liste en annexe) ;
- HAMPLA Tchang Massargué, Inspecteurs Pédagogique de l'Enseignement Primaire de Pont Carol ;
- DAMBALI PATSOU Mathieu, Délégué cantonal du CCL

Annexe 4 : Liste des membres du Comité de Développement Cantonal, des Animateurs Locaux Cantonal et du Comité de Rédaction du PDL

LISTE DES MEMBRES DE L'ADC DU CANTON BEREM

- Monsieur MARANGSOU LHAMMA, Président ;
- Monsieur LOKSALA MOULI, Vice-président
- Monsieur DJOUNOUMBI AGASS, Secrétaire Général ;
- Monsieur LINAMAMOU LEVY, Secrétaire Général Adjoint ;
- Madame NDAPALA ALBERTINE, Trésorière Générale ;
- Mme WIDADOU BEBE, Trésorière Générale Adjointe;
- Monsieur KABOYBALAOU GOBAYE, Chargé de matériels ;
- Monsieur GOUMMA LAYHIMA, Chargé de matériels Adjoint ;
- Madame MBOUTVASSOU ODILE, 1er conseiller ;
- Monsieur HINIMBI LAMTAMMOU, 2ème conseiller ;
- Monsieur HANI GASPARD, 3ème Conseiller ;
- Monsieur BILOU ABOUBAKAR, 1er Commissaire aux comptes
- Monsieur ALLO SOULDAGANA NESTOR, 2ème Commissaire aux comptes.

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT CANTONAL DU CANTON BEREM

- Monsieur MARANGSOU LHAMMA, Président ;
- Monsieur DJOUNOUMBI AGASS, Secrétaire Général ;
- Madame NDAPALA ALBERTINE, Trésorière Générale ;
- Monsieur KABOYBALAOU GOBAYE, Chargé de matériels ;
- Madame MBOUTVASSOU ODILE, 1er conseiller ;
- Monsieur HINIMBI LAMTAMMOU, 2ème conseiller ;
- Monsieur HANI GASPARD, 3ème Conseiller

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE REDACTION DU PDL

- Monsieur DOUNIA DODO
- Monsieur SILO THOMAS
- Monsieur WASNA AUGUSTIN
- Monsieur BALAMSOUNA JEREMIE

LISTE DES ANIMATEURS LOCAUX DU CANTON

- Monsieur ALYOUM MBOUTNA
- Monsieur HAMLHA ANATOLE
- Monsieur DINGAMMADJI PILATE
- Monsieur AMADOU GOKENA
- Monsieur DIDEO NESTOR
- Monsieur HAMLHA ETIENNE

Annexe 5: Liste des membres des Commissions Thématiques

COMMISSION AGRICULTURE-ELEVAGE-PECHE

- Baïgou Sabana
- Djounoumbi Agass
- Amasna Robert
- Houssadi Quelqu'un
- Amadou Gokena
- Loksala Mouli

COMMISSION EDUCATION-ALPHABETISATION FONCTIONNELLE-JEUNESSE-CULTURE-SPORTS

- Hamlha Tchang Massargué
- Amadou Zamhouna Krazidi
- Baïlhassou Tchalkamma
- Baïssana Papalang
- Oli Grakna

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES-GENRE

- Remadji Dénise
- Dingammadji Pilate
- Nam-Olo Enock
- Goumma Laïhina
- Mossengar Aimé

COMMISSION ENVIRONNEMENT-GESTION DES RESSOURCES NATURELLES-TOURISME

- Founbounghdaye Philippe
- Valang David
- François Wambi
- Babaguina Alphonse
- Gobaye Jacques
- Hamlha Etienne
- Marangsou Lhamma
- Mallah Abderamane
- Mavouta Jacob

COMMISSION GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX

- Bilou Aboubakar
- Mouli Zakaria
- Kaboï Balaou Gobaye
- Dina Leopold Senghor
- Ali Talha

COMMISSION ECONOMIE

- Assabaksou Dassidi
- Amadou Tinimbi
- Malifa Louis
- Djadagana Gabriel
- Tchansou Galapma
- Oumar Mbalsou

COMMISSION SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

- Djokdelna Gilbert
- Douksouna Pascal
- Baidjeffa Jean
- Lamtamou Silas
- Tchougoumma Bernard
- Goïna Samson

Annexe 6: Les rapports des commissions thématiques

ENVIRONNEMENT-GESTION DES RESSOURCES NATURELLES-TOURISME

Dans le premier PDL, seulement 7280 plants ont été produits pour 28,5 ha reboisés et 02 ont été formées sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés. Cette révision permettra d'améliorer la réalisation de projet de développement.

En vue de recueillir les projets de développement dans le domaine Environnement-Gestion des Ressources Naturelles-Tourisme, la commission composée comme suit dans la liste ci-après a réalisé ses activités conformément au calendrier établi ci-dessous et les résultats de consultation sont consignés dans le tableau ci-après.

Au cours des différentes réunions, les membres de la commission ont rappelé à la population les problèmes majeurs qui minent le développement dans leur domaine.

La liste des membres de la commission

- Founbongdaye Philippe ;
- Valanga David ;
- François Wambi ;
- Baba Guida Alphonse ;
- Gobaye Jacques ;
- Hamlha Etienne ;
- Marangsou Lhamma ;
- Mallah Abderamane ;
- Mavouta Jacob.

Calendrier du déroulement des travaux de la commission

| N° | Date | Lieu de rencontre | Pôle | Nombre de villages |
|-----------|-------------|--------------------------|-------------|---------------------------|
| 1 | 09/05/2014 | Mogoye 2 | Pôle 6 | 8 |
| 2 | 15/05/2014 | Kassing Baouna | Pôle 4 | 9 |
| 3 | 13/05/2014 | Hori Zah | Pôle 3 | 8 |
| 4 | 06/05/2014 | Kakou 3 | Pôle 5 | 8 |
| 5 | 10/05/2014 | Kenegui | Pôle 2 | 9 |
| 6 | 12/05/2014 | Koumou | Pôle 1 | 8 |

Les travaux abattus par la commission ont permis de dégager les résultats suivants :

- Gestion des forêts classées de Yamba Berté ;
- Formation des femmes sur la technique de fabrication des foyers améliorés ;
- Elaboration des conventions de gestion des forêts communautaires ;
- Aménagement des mares ;
- Réalisations des pépinières ;

- Formation des pépiniéristes ;
- Reboisement des sites dégradés ;
- Mise en défend halieutique.

Les résultats des travaux abattus par la commission

Les travaux abattus par la commission ont permis de dégager les résultats suivants :

- Gestion des forêts classées de Yamba Berté ;
- Formation des femmes sur la technique de fabrication des foyers améliorés ;
- Elaboration des conventions de gestion des forêts communautaires ;
- Aménagement des mares ;
- Réalisations des pépinières ;
- Formation des pépiniéristes ;
- Reboisement des sites dégradés ;
- Mise en défend halieutique.

Difficultés rencontrés

Les difficultés rencontrées par les membres de la commission sont :

- Retard dans les démarrages des réunions ;
- Manque de restitution d'information par les délégués ;
- Mauvais état des pistes rurales ;
- Manque de moyen de déplacement et de collation ;
- Insuffisance d'information sur les bailleurs et coût de projets.

Suggestions

Les membres ont suggéré :

- Mettre à la disposition des membres de la commission des moyens de déplacement adaptés au pistes ;
- Mettre à la disposition des membres de la commission des informations relatives aux éventuelles bailleurs et les coûts des projets ;
- Encourager les membres de la commission par des collations.

Grâce à l'approfondissement de réflexion lors des travaux de la commission, la population a pu proposer des concrets pour résoudre ses différents problèmes rencontrés.

AFFAIRES SOCIALES ET GENRE

Dans le cadre de la mise en œuvre du 1^{er} PDL, au niveau du domaine Affaires Sociales et Genre, seul 02 écoles des filles ont été construites. Ce domaine était associé à l'éducation et la santé.

Du 06 au 13 mai 2014, dans la suite logique du processus, la commission thématique composée de cinq membres chargés d'approfondir la réflexion dans le domaine affaires sociales et genres a parcouru tous les six pôles pour rencontrer les porteurs des projets dudit domaine.

La liste des membres de la commission

- Remadji Denise
- Nam-Do Enock
- Dingammadji Pilate
- Goumma Laïhina

Pour bien mener ses activités, la commission a élaboré un planning de travail. Ce calendrier se présente dans le tableau ci-après.

Calendrier du déroulement des travaux de la commission

| N° | Date | Lieu de rencontre | Pôle | Nombre de villages |
|----|------------|-------------------|--------|--------------------|
| 1 | 07/05/2014 | Mogoye 2 | Pôle 6 | 8 |
| 2 | 10/05/2014 | Kassing Baouna | Pôle 4 | 9 |
| 3 | 11/05/2014 | Halmi Djona | Pôle 3 | 8 |
| 4 | 09/05/2014 | Kakou 3 | Pôle 5 | 8 |
| 5 | 13/05/2014 | Kenegui | Pôle 2 | 9 |
| 6 | 06/05/2014 | Koumou | Pôle 1 | 8 |

Le travail d'analyse de la commission consiste d'abord à relever si le choix des projets correspond – il au résultat du diagnostic établi à la base. Ensuite des discussions sont engagées autour des projets par rapport aux normes techniques, à la capacité organisationnelle et financière des porteurs. La viabilité, l'appropriation et la pérennisation des actions ou projets à réaliser n'ont pas échappé aux points des discussions. Et surtout les stratégies de mobilisation des ressources locales. Au regard de tous ces éléments, la commission a obtenu des résultats suivant en terme des projets :

- Construction et équipement des centres de formation féminin ;
- La prise en charge des veuves et orphelins du VIH/SIDA ;
- Formation sur l'approche genre ;
- Sensibilisation des parents et jeunes contre le mariage précoce et force ;

En définitif, le travail de la commission a permis non seulement de passer de l'étape figée du plan à l'étape concret mais surtout d'évaluer les capacités des porteurs qui souvent se confondent à l'ambition ou à l'imitation.

AGRICULTURE-ÉLEVAGE-PECHE

Dans le premier PDL, ce domaine était associé à l'environnement. Beaucoup des projets ont été retenus mais seulement :

- Un auxiliaire vétérinaire a été formé à Berém Guebelsou ;
- 33 producteurs ont été formés en technique de production des engrais organiques (30 à Koumou et 03 à Mogoye 2).
- 13 producteurs ont été appuyés avec les semences améliorées d'arachide à Berém Guebelsou.

Nous espérons qu'avec ce diagnostic, le canton pourra mieux faire.

La commission thématique Agriculture-Elevage-Pêche mise en place à l'issue de l'atelier de diagnostic a pour mission essentielle d'approfondir la réflexion sur les projets retenus par rapport à la faisabilité technique et financière, la cohérence et les normes techniques liées aux projets.

En effet, composée de dix (10) membres, la commission a eu à travailler du 06 janvier au 13 mai 2014 parcouru en parcourant les 6 pôles organisés dans le cadre du PDL pour accomplir la mission qui lui est assignée.

La liste des membres de la commission

- Vounboundaye Philippe
- Baïgou Sabana
- Danbali Patsou Mathieu
- Amadou Gokena
- Houssadi Quelqu'un
- Loksala Mouli
- Hamlha Etienne
- Babaguima Alphonse
- Gobaye Jacques
- Wambi François

Afin de mener à bien leurs activités, la commission a établi le calendrier suivant .

Calendrier du déroulement des travaux de la commission

| N° | Date | Lieu de rencontre | Pôle | Nombre de villages |
|----|------------|-------------------|--------|--------------------|
| 1 | 09/05/2014 | Mogoye 2 | Pôle 6 | 8 |
| 2 | 15/05/2014 | Kassing Baouna | Pôle 4 | 9 |
| 3 | 13/05/2014 | Horizah | Pôle 3 | 8 |
| 4 | 06/05/2014 | Kakou 3 | Pôle 5 | 8 |
| 5 | 10/05/2014 | Kenegui | Pôle 2 | 9 |
| 6 | 12/05/2014 | Koumou | Pôle 1 | 8 |

A travers ce programme, la commission a abattu un travail dans chaque pôle qui leur a permis de sortir les résultats ci-après en terme des axes prioritaires à transformer en projets pour sortir le canton de ses problèmes majeurs dans le domaine. Il s'agit de :

- Approvisionnement en intrants vivriers et matériels agricoles ;
- Construction des pharmacies vétérinaires ;
- Formation des GDS ;
- Formation en compostage ;
- Tracer et visualisation des couloirs des transhumances ;
- Renforcement des capacités des maraîchers ;
- Approvisionnement en semences améliorées ;
- Formation en gestion des récoltes ;
- Elevages des petits ruminants ;
- Aménagement des sites rizicoles ;
- Construction des parcs de vaccination ;
- Construction des magasins de dépôts des aliments des bétails ;
- Réalisation des piscicultures.

Le travail de la commission ne s'est pas déroulé sans difficulté. Le manque des moyens de déplacement et matériels de travail, le manque d'accueil dans certains villages, l'insuffisance de moyens pour la prise en charge et les faibles taux de participation dans certaines rencontres constituent les difficultés que la commission a rencontrées. Mais ces difficultés n'a pas empêché la commission à bien finir son travail.

La commission demande aux acteurs d'améliorer dans l'avenir les conditions de travail en répondant aux difficultés citées ci-dessus.

EDUCATION-ALPHABETISATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORTS

Pendant la mise en œuvre du 1^{er} PDL, 06 bâtiments de l'école primaires ont été construits (02 à Berém Guebelsou, 01 à Berém Ham, 01 à Mogoye 1 et 01 à Pont Carol 1) ; 01 bâtiment a été construit au Lycée de Berém Guebelsou et 36 maîtres communautaires sur 332 ont été formés dans le canton.

Pour la révision de ce 1^{er} PDI, la Commission thématique Education-Alphabétisation-Jeunesse-Culture-Sports est issue des assises du diagnostic cantonal ont travaillé pendant six (6) jours. Ces travaux se sont déroulés dans chaque pôle. La commission est composée de cinq membres composé de :

- Halam Tchang Massargué (Inspecteur Pédagogiques) ;
- Baïlhassou Tchakama (Directeur d'un CESG) ;
- Adamou Zamlouna Krazidi (Directeur d'un CESG) ;
- Baïssana Papalang (Directeur d'un CESG)
- Oli Grakna Surveillant d'un CESG)

Elle a pour mission essentielle d'aider les porteurs des projets sur la base de l'analyse de leurs capacités organisationnelle et financières et surtout l'adéquation des projets avec les normes techniques ainsi que les planifications existantes.

Durant sept jours, les membres de la commission thématique ont –ils sillonné tous les six pôles pour tenir des rencontres à l'issue desquelles des différents projets seront définitivement retenus pour la durée du plan.

Le calendrier de ces travaux se présente comme suit :

| N° | Date | Lieu de rencontre | Pôle | Nombre de villages |
|----|------------|-------------------|--------|--------------------|
| 1 | 06/05/2014 | Mogoye 2 | Pôle 6 | 8 |
| 2 | 09/05/2014 | Kassing Baouna | Pôle 4 | 9 |
| 3 | 10/05/2014 | Halmi Djona | Pôle 3 | 8 |
| 4 | 08/05/2014 | Kakou 4 | Pôle 5 | 8 |
| 5 | 12/05/2014 | Kenegui | Pôle 2 | 9 |
| 6 | 05/05/2014 | Koumou | Pôle 1 | 8 |

A l'issue des travaux dans les différents pôles, les projets suivants ont été retenus selon les normes techniques. Il s'agit de :

- Construction et équipements des salles de classe dans les établissements primaires comme secondaires ;
- Formation des maîtres communautaires ;
- Aménagements des terrains des sports ;
- Sensibilisation des parents pour la scolarisation des filles ;
- Valoriser les activités culturelles ;

- Création et équipement des centres d'alphabétisation ;
- Formation des encadreurs d'alphabétisation ;
- Création et équipement d'un centre culturel

Quelques difficultés ont été rencontrées par la commission par ses travaux de réflexion, notamment :

- Absence de certains membres de la commission, des délégués et chefs de village ;
- Perturbation des pluies ;
- Manque d'accueil des membres de la commission par certains chefs de villages.
- Par rapport aux difficultés rencontrées, les membres de la commission propose ce qui suit :
- Les présences de toutes les personnes impliquées dans les travaux de la commission Thématique afin de bien affiner le travail pour un bon résultat ;
- La motivation des membres de la commission et les délégués villageois ;
- Bon accueil des membres de la commission par les chefs de villages.

En somme, nous disons que malgré les difficultés rencontrées, la commission a pu travailler les axes prioritaires de développement issu de l'atelier de diagnostic cantonal.

COMMISSION ECONOMIE

Dans le 1^{er} PDL, le domaine économie avait retenu 11 groupes de projets ; mais seulement 01 projet a été totalement réalisé.

Il s'agit de la construction d'un CEC Urbain à Berém Guebelsou.

- 12 moulins à mil ont été installés également (02 à Pont Carol, 02 à Koumou, 01 à Berém Guebelsou, 01 à Mogoye 2, 01 à Mogoye 1, 01 à Bellé Daram, 01 à kenegui, 01 à Bellé Yansou, 01 à Bellé Vanza, et 01 à Keni Berém 3) ;
- 14 Km de piste aménagés sur l'axe Berém Dikna-Pont Carol ;
- 01 magasin de stockage construit à Koumou.

Dans le cadre du processus de révision du PDL du canton Berém, la Commission thématique dans le domaine de l'économie, composée de six membres a été mise en place lors de l'atelier du diagnostic du 14 au 17 avril 2014 à Koumou. Il s'agit de :

- ASSABAKSOU DASSIDI
- AMADOU TINIMBI
- DJADANGANA Gabriel
- TCHANSOU GALAPMA
- OUMAR MBALSOU
- MALIFA Louis

Les travaux de la commission se sont déroulés du 05 au 16 mai 2014 dans les 49 villages qui sont repartis en pôles. Le calendrier de la commission se présente comme suit :

| N° | Date | Lieu de rencontre | Pôle | Nombre de villages |
|----|------------|-------------------|--------|--------------------|
| 1 | 05/05/2014 | Pont Carol 1 | Pôle 6 | 8 |
| 2 | 08/05/2014 | Kassing Baouna | Pôle 4 | 9 |
| 3 | 10/05/2014 | Berém Guebelsou | Pôle 3 | 8 |
| 4 | 12/05/2014 | Berté Djouma | Pôle 5 | 8 |
| 5 | 14/05/2014 | Kenegui | Pôle 2 | 9 |
| 6 | 16/05/2014 | Koumou | Pôle 1 | 8 |

Durant onze jours de travail dans les 49 villages du canton les projets suivant on été retenus. Il s'agit de :

- Installation des moulins à mil et décortiqueuses ;
- Construction des magasins de stockage ;
- Construction des marchés hebdomadaires ;
- Aménagement des pistes rurales ;
- Appui financier pour la réalisation des activités génératrices des revenus ;
- Installation d'une petite unité de transformation des fruits.

Pendant 11 jours des travaux, la commission n'a pas manqué des difficultés. Ces difficultés sont entre autres :

- Retard dans le démarrage des réunions dû à la mauvaise circulation de l'information ;
- Insuffisance des fonds pour la maintenance pendant les travaux ;
- Mauvais état des engins et des pistes rurales ;
- Insuffisance d'information sur les bailleurs potentiels et les coûts estimatifs des projets.

Au vue des difficultés rencontrées, la commission propose de mettre à la disposition des commissions dans l'avenir des moyens de déplacement adaptés aux pistes, mettre à la disposition des commissions des informations par rapport aux bailleurs potentiels et enfin allouer des moyens conséquents pour la restauration au moment des travaux.

Cette phase de travaux a été dure pour la Commission par rapport au moyen de travail, mais elle a permis surtout de clarifier les conditionnalités réalistes pour la réalisation des projets sans quoi les ambitions sont énormes.

COMMISSION SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

La mise en œuvre du 1^{er} PDL a permis de réaliser quelques projets. Il s'agit de :

- 01 centre de santé a été construit et équipé à Berém Guebelsou ;
- 01 latrine construit à Berém Guebelsou ;
- 05 forages ont été réalisés dont 01 à Pont Carol 2, 01 à Kenegui, 01 à Bellé Daram, 01 à Berém Dikna et 01 à Keni Berém 3.

Afin de réviser ce 1^{er} PDL, les membres de la commission en collaboration avec les services techniques et un animateur local ont un tour de consultation locale du 7 au 14 mai 2014 à travers les six pôles afin d'approfondir les résultats de l'atelier cantonal de diagnostic dans le domaine Santé-Eau potable-Assainissement.

La commission est constituée de six personnes dont les noms suivent :

- Dokdelna Gilbert ;
- Dideou Nestor ;
- Baïdjeffa Jean ;
- Douksouna Pascal
- Lamtamou Silas ;
- Ddougouma Bernard

Le calendrier suivant a permis à la commission de parcourir les six pôles :

| N° | Date | Lieu de rencontre | Pôle | Nombre de villages |
|----|------------|-------------------|--------|--------------------|
| 1 | 07/05/2014 | Koumou | Pôle 1 | 8 |
| 2 | 14/05/2014 | Dogom 1 | Pôle 2 | 9 |
| 3 | 12/05/2014 | Halmi Djona | Pôle 3 | 8 |
| 4 | 11/05/2014 | Kassing Baouna | Pôle 4 | 9 |
| 5 | 10/05/2014 | Kakou 3 | Pôle 5 | 8 |
| 6 | 08/05/2014 | Mogoye 2 | Pôle 6 | 8 |

Pendant 07 jours durant, les travaux de la commission ont permis d'avoir les résultats ci-dessous :

- Installation des forages ;
- Installation des châteaux d'eau ;
- Construction et équipement des centres de santé ;
- Formation des infirmiers et accoucheuses ;
- Sensibilisation pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA ;
- Création et formation des comités d'hygiène et assainissement.

Pendant 07 jours des travaux, la commission n'a pas manqué des difficultés. Ces difficultés sont entre autres :

- Retard dans le démarrage des réunions dû à la mauvaise circulation de l'information ;
- Insuffisance des fonds pour la maintenance pendant les travaux ;
- Mauvais état des engins et des pistes rurales ;
- Insuffisance d'information sur les bailleurs potentiels et les coûts estimatifs des projets.

Au vue des difficultés rencontrées, la commission propose de mettre à la disposition des commissions dans l'avenir des moyens de déplacement adaptés aux pistes, mettre à la disposition des commissions des informations par rapport aux bailleurs potentiels et enfin allouer des moyens conséquents pour la restauration au moment des travaux.

Cette phase de travaux a été dure pour la Commission par rapport au moyen de travail, mais elle a permis surtout de clarifier les conditionnalités réalistes pour la réalisation des projets sans quoi les ambitions sont énormes.

COMMISSION GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX

Dans le 1^{er} PDL cette commission n'est pas apparue clairement.

En vue de recueillir les idées des projets de développement dans le domaine Gouvernance-Sécurité-Paix, la commission a rencontré les 49 villages du canton repartis en six pôles selon le calendrier ci-dessous :

| N° | Date | Lieu de rencontre | Pôle | Nombre de villages |
|----|------------|-------------------|--------|--------------------|
| 1 | 16/05/2014 | Koumou | Pôle 1 | 8 |
| 2 | 14/05/2014 | Kenegui | Pôle 2 | 9 |
| 3 | 10/05/2014 | Berém Guebelsou | Pôle 3 | 8 |
| 4 | 08/05/2014 | Kassing Baouna | Pôle 4 | 9 |
| 5 | 12/05/2014 | Berté Djouma | Pôle 5 | 8 |
| 6 | 05/05/2014 | Pont Carol 1 | Pôle 6 | 8 |

La commission est constituée de cinq personnes dont les noms suivent :

- Bilou Aboubakar ;
- Mouli Zakaria ;
- Kaboi Balaou Gobaye ;
- Dina Leopold Sengor ;
- Ali Talha.

Les travaux de la commission à travers les six pôles ont permis d'obtenir les résultats suivants :

Formation des comités des organisations paysannes en bonne gestion des personnes, des matériels et de la finance ;

- Formation des organisations paysannes en droits et devoirs d'un citoyen ;
- Sensibilisation pour la cohabitation pacifique entre les communautés ;
- Création et formation des comités villageois de surveillance des vols de bétails.

Pendant la réalisation de ses activités, la commission n'a pas échappé à des difficultés que nous pouvons citer entre autres :

- Le manque des moyens de déplacement et les longues distances entre les villages;
- Les mauvais états des pistes rurales ;
- Le retard dans les rencontres ;
- Le caractère bénévole du travail.

Au vue de toutes ces difficultés, les membres de la commission suggèrent que pour un tel travail il faut penser à un petit forfait à chaque membre et programmer les activités pendant la bonne période : en saison sèche.

D'une manière générale, les travaux que serrés et difficiles se sont déroulés sans incident majeurs, sauf certains membres ont abandonné le travail à cause du bénévolat.

Procès verbal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL du canton Berém

L' an deux mille quatorze, du vingt neuf au trente un mai, s'est tenu à Koumou chef lieu du canton Berém, un atelier cantonal de priorisation et d'adoption du PDL révisé dudit canton.

Ont pris part à cet atelier 112 personnes dont 84 hommes et 28 femmes.

Etaient présents :

- Le représentant du chef de canton ;
- L'animatrice du Projet Appui à la Gouvernance Locale de la Région du Mayo-Kebbi Est ;
- Le prestataire de services (Association des Femmes Woulla) ;
- Les chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat ;
- Les chefs des villages ;
- Les délégués villageois ;
- Les membres du Comité Cantonal de Développement.

Après la présentation de chaque projet par domaine avec sa justification, s'en est suivi un débat qui a abouti à la priorisation des 24 projets pour la première année. Ces projets ont été retenus en tenant compte de la capacité organisationnelle et financière des porteurs des projets.

Il s'agit de :

⊙ **Domaine Environnement-Gestion des Ressources Naturelles-Tourisme**

1. Formation des femmes sur la technique de fabrication des foyers améliorés ;
2. Elaboration des conventions de gestion des forêts communautaires ;
3. Production des pépinières ;
4. Reboisement des sites dégradés ;
5. Organisation des séances de sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse ;
6. Formation sur les techniques de lutte contre les feux de brousse.

⊙ **Domaine Affaires Sociales et Genre**

1. Appui spéciaux aux projets générateurs des revenus (élevages, petit commerces, artisanats...) des veuves et orphelins du VIH/SIDA ;

⊙ **Domaine Agriculture-Elevage-Pêche**

1. Production agricoles ;
2. Construction des parcs de vaccination ;
3. Elevages des petits ruminants ;

⊙ **Domaine Education-Alphabétisation-Jeunesse-Culture-Sports**

1. Construction et équipements des salles de classe dans les établissements primaires comme secondaires ;
2. Formation des personnels enseignants ;
3. Sensibilisation des parents pour l'envoi des filles à l'école ;
4. Création et équipement des centres d'alphabétisation ;

⊙ **Domaine Economie**

1. Installation des moulins à mil et décortiqueuses ;
2. Construction des magasins de stockage ;
3. Construction des marchés hebdomadaires ;

⊙ **Domaine Santé-Eau Potable-Assainissement**

1. Installation des forages ;
2. Installation des châteaux d'eau ;
3. Création des comités de gestion des forages ;
4. Formation des comités de gestion des forages en hygiène et assainissement.

⊙ **Domaine Gouvernance-Sécurité-Paix**

1. Organisation des séances de sensibilisation pour la cohabitation pacifique entre les communautés ;
2. Création des comités villageois de surveillance des vols de bétails ;
3. formation des comités villageois de surveillance des vols de bétails ;

L'ébauche du PDL a été présentée par le comité de rédaction. Après cette présentation, s'en est suivi un débat par rapport à certains points du PDL. Il en ressort :

- Au lieu de situer le canton par rapport au canton, il faut plutôt le situer par rapport au canton voisins ;
- Au de dire le canton Berém fait partie du climat, il faut dire est type du climat soudano-sahélien ;
- Mettre aussi entre parenthèses les noms des plantes en Moussey.

A la fin des débats, l'ébauche fut adoptée par acclamation.

De tout ce qui ressort, ce procès verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Koumou, le 31 mai 2014

**Pour l'Autorité Locale
Le Chef de Canton**



**Pour le PAGL/MKE
L'animatrice**

Annexe 7: Bilan de mise en œuvre du 1^{er} PDL

Le canton Berém est l'un des derniers cantons à bénéficier de subvention du PRODALKA pour l'élaboration de son plan de développement local. Elaboré en 2008, le PRODALKA était le principal bailleur potentiel à travers le FDD (Fonds de Développement Décentralisé) pour la réalisation des infrastructures socio-économiques. Malheureusement, avec le départ du programme, le canton n'a pas eu la chance de réaliser les différents projets inscrits dans le PDL.

Voici le résumé du bilan de la mise en œuvre de ce 1^{er} plan par domaine présenté par l'ancien CDC lors de l'atelier cantonal de la révision du diagnostic.

DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ELEVAGE DURABLE

Sur les 25 groupes de projets retenus dans ce domaine :

- 06 projets sont partiellement réalisés (production de 7280 plants dont 1036 à Mogoye 1 ; 1636 à Bellé Vanza et Yangsou ; 780 à Ngali 1 et 3543 à Ngali 2). 28,5 ha d'espace dégradés a été reboisés à Mogoye, Ndolo 3, Dogom, Bellé Vanza, Ngali 1, Ngali 2, Bellé Yangsou, Koumou, Halmi Garao ; Dogom, Pont Carol et Kakou.
- 06 femmes ont été formées sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés dont une à Berém Guebelsou et une à Koumou.
- Un auxiliaire vétérinaire a été formé à Berém Guebelsou ;
- 33 producteurs ont été formés en technique de production des engrais organiques (30 à Koumou et 03 à Mogoye 2).
- 13 producteurs ont été appuyés avec les semences améliorées d'arachide à Berém Guebelsou.

DOMAINE SOCIO-EDUCATIVE ET SANITAIRE

Le domaine socio-éducative et sanitaire a retenu 18 groupes de projets dont 07 ont été réalisés partiellement :

- 06 bâtiments de l'école primaires ont été construits (02 à Berém Guebelsou, 01 à Berém Ham, 01 à Mogoye 1 et 01 à Pont Carol 1) ;
- 01 bâtiment a été construit au Lycée de Berém Guebelsou ;
- 06 bâtiments des écoles des filles ont été construits (01 à Pont Carol et 01 à Berém Lassia) ;
- 36 maîtres communautaires sur 332 ont été formés dans le canton ;
- 01 centre de santé a été construit et équipé à Berém Guebelsou ;
- 01 latrine construit à Berém Guebelsou ;
- 05 forages ont été réalisés dont 01 à Pont Carol 2, 01 à Kenegui, 01 à Bellé Daram, 01 à Berém Dikna et 01 à Keni Berém 3.

DOMAINE ECONOMIE

Le domaine économie avait retenu 11 groupes de projets ; mais seulement 01 projet a été totalement réalisé.

Il s'agit de la construction d'un CEC Urbain à Berém Guebelsou.

- 12 moulins à mil ont été installés également (02 à Pont Carol, 02 à Koumou, 01 à Berém Guebelsou, 01 à Mogoye 2, 01 à Mogoye 1, 01 à Bellé Daram, 01 à kenegui, 01 à Bellé Yansou, 01 à Bellé Vanza, et 01 à Keni Berém 3) ;
- 14 Km de piste aménagés sur l'axe Berém Dikna-Pont Carol ;
- 01 magasin de stockage construit à Koumou.

Le bilan de mise en œuvre du PDL du canton Berém est passablement encourageant car il fut l'un de derniers cantons autour de la Forêt Classée de Yamba Berté à avoir élaboré son PDL en 2008.

Cependant, beaucoup d'effort reste à fournir dans le domaine Gestion des ressources naturelles, Agriculture et élevage durable qui constitue la base de vie de la population ainsi que le domaine socio-culturel. Le CCD de la nouvelle structure cantonale de pilotage doit redoubler d'effort afin d'améliorer la mise œuvre du PDL révisé. Aussi, l'appui de toute la population du canton et des partenaires soucieux de la promotion du monde rural est recommandé.

Annexe 8 : Procès – Verbal de délibération du CDA

Procès-verbal de délibération du CDA du département de la Kabbia
 Session de validation du PDL révisé du canton **Bérem**

En date du 22 / ou / 23 / 09 / 2014

La session de validation du PDL révisé par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 22 / ou / 23 / 09 / 2014

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Touhant Abouat Abdoul

Pour les services techniques: nom et fonction

1. DASSIDI Mahla Chef de secteur Elevage Kabbia
2. Touhant Abouat Abdoul chef d'inspection prestee Kabbia
3. Dokblang Maya SNDR
4. Sakadi Patsore Education
5. Hbaynaye Barthelemy

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Jean Galamsassou (AOPK)
2. M. Boutmaïssou Kalédi (ASDGS)
3. Mme Eljéma Kader (AF Woulba)

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton **Bérem** représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Koramsou Ihamma : Président
2. Dabalha Albertine Trésorière
3. Djounoumbi Agace Secrétaire
4. Dambali Athieu CCD

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus de révision du PDL du canton **Bérem**.

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : 16 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour la révision du PDL du canton **Bérem** est :

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) :

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12 /20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10 /20)

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL révisé soumis et présenté par la population du canton **Bérem** en sa session le 22 ou 23/09/2014

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus sous réserve de l'intégration des éléments énumérés ci - après s'il y a certaines clarifications à faire :

1. Enlever la page 15 mauvaise répartition des pluies. Comme cause de déforestation
 2. Production des plants en pépinières villageoises
 3. Voir pages 45 au lieu 3500.000.000 F pour 35 magasins ^{fait} et 175000000
 4. Ancher la Carte du territoire
 5. Insuffisance de pâturage
 6. Elaborer le schéma d'aménagement des pirogues dans les forêts
 7. A Révoir le coût estimatif des 45 moulins pages 58 ^{conventionnée}
 8. A rephotocopier la page 57
- Etc. A Révoir le coût estimatif de 49 forages en page 56

Pour Le CTD

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

| Nom et Prénoms | Fonction | Signature |
|----------------------|----------------------------|-----------|
| Dassidi Mahla | Point focal | |
| Mahamad Ahmad Fadoul | prsd séance | |
| Dokblama Moussa | membre | |
| Sakadi Fatou | 1 ^{er} Rapporteur | |
| MBaynaye Barthelamy | membre | |
| Jean Galam Sissou | président A.P.K | |
| M Boutmaïssou Kalé | Rapporteur | |
| Mus Eldjama Kadou | Membre | |

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui

Outil 7 : Grille de notation pour les membres du CDA

| N° | Critère de notation | Note maximale allouée au critère | Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA | Note moyenne attribuée |
|--------------|--|----------------------------------|--|------------------------|
| 1 | Viabilité | 4 | <ul style="list-style-type: none"> - Participation de la population, - Promotion par les leaders locaux - Réalisme (Faisabilité technique, organisationnelle et financière) - Durabilité des actions planifiées | 3 |
| 2 | Forme du document | 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de rédaction et de présentation du PDL, - Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation) | 1,5 |
| 3 | Conformité | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Respect du canevas retenu - Respect du guide d'élaboration de PDL | 2,5 |
| 4 | Cohérence | 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc...) | 1,5 |
| 5 | Prise en compte du genre (équité) | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Se référer à l'outil 3 : - Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision, - Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables - Budgétisation (sensible au genre et autres groupes vulnérables) | 2,5 |
| 6 | Prise en compte de la dimension environnementale | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus - Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus | 2,5 |
| 7 | Appropriation | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs, - Capacité de mobilisation des fonds du CCD | 2,5 |
| TOTAL | | 20 | | 16 / 20 |

Annexe 9 : Quitus CDA de la Kabbia

REGION DU MAYO - KEBBI EST
DEPARTEMENT DE LA KABBIA
COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION (CDA)

Le Point focal du CDA de la Kabbia
au
Coordonnateur du Projet PAGLMKE/BONGOR

OBJET : Quitus du CDA pour la diffusion des PDL révisés des cantons Berem, Gaya, Gounou et Tagal

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer par la présente qu'après vérification, les remarques et les observations formulées par le Comité Technique Départemental du CDA du Département de la Kabbia lors de la session de validation des PDL des cantons Bérem, Gaya, Gounou et Tagal les 22 et 23 septembre 2014, ont été prises en compte.

Par conséquent, le Comité Technique Départemental du CDA du Département de la Kabbia approuve les versions finales desdits PDL et autorise leur diffusion.

En vous souhaitant bonne réception, recevez nos salutations distinguées et notre franche collaboration.

Fait à Gounou - Gaya, le...09.../10.../2014

Pour le Comité Départemental d'Action (CDA)



Le point focal

Dassiohi Mahla

Annexe 10: Liste des participants à l'atelier cantonal de lancement du processus de révision du diagnostic cantonal